UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ À L'AUNE DES VIOLENCES SEXUELLES COMMIS PENDANT LE CONFLIT ARMÉ GUATÉMALTÈQUE

TRAVAIL DIRIGÉ BIDISCIPLINAIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

À LA MAÎTRISE EN DROIT (CONCENTRATION DROIT INTERNATIONAL ET POLITIQUE INTERNATIONALE)

PAR

AMÉLIE PRÉVOST

DÉCEMBRE 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce document diplômant se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév. 12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Ce sont de nombreuses personnes qui ont contribué de loin ou de proche à la réalisation de ce travail de recherche dirigé bidisciplinaire.

Je tiens d'abord à exprimer ma plus profonde gratitude à mon directeur de recherche, Bruce Broomhall, qui a généreusement accepté d'encadrer la réalisation de ce travail. Son ouverture, sa patience et sa rigueur ont grandement contribué à l'alimentation et l'épanouissement des réflexions entourant ce travail de recherche. Enfin, un grand merci d'avoir guidé ce dernier chapitre de ma maîtrise à l'UQÀM, votre confiance, votre compassion et votre compréhension m'ont permis de trouver l'énergie nécessaire afin de surmonter de dures épreuves personnelles, tout en réalisant cette grande réalisation académique.

Je remercie également mes très chères amies pour leur support inconditionnel depuis nos débuts dans le monde universitaire et académique. Leurs très judicieux conseils et disponibilités à la relecture de ce travail ont sans équivoque nourri les réflexions et appuyé la qualité de cette réalisation académique.

Je remercie aussi du plus profond de mon cœur mes proches. Votre amour et encouragement au quotidien m'ont accompagné sans relâche. Merci d'avoir cru en moi, de m'avoir écouté en temps de doute et d'insécurité. Votre présence constante a su m'appuyer tout au long de mon parcours académique et j'en serai toujours reconnaissante.

Finalement, j'offre une mention très spéciale à Robert. Merci d'avoir été présent dans tous les moments qui comptent. Ta présence et ton passage survivent et surpassent ton départ beaucoup trop abrupt, merci pour le réconfort et les encouragements apportés au long de cette grande étape.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	v
RÉSUMÉ	vi
RESUMEN	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION	9
Problématique	11
Question de recherche et hypothèse	13
CHAPITRE 1 ÉLÉMENTS THÉORIQUES, CONCEPTUELS ET MÉTHODOLOGIQUES	15
1.1 Cadre théorique et conceptuel	15
1.1.1 La justice transitionnelle 1.1.2 Les études féministes 1.1.3 L'intersectionnalité 1.1.4 L'approche de genre	18 20
1.2 Le cadre méthodologique	25
1.2.1 Les approches	26 28
CHAPITRE 2 LES RAPPORTS DE DOMINATION SOUS-JACENTS AU CONFLIT ARMÉ I ET AU CONTEXTE DE TRANSITION GUATÉMALTÈQUE	
2.1 L'héritage colonial et les rapports de domination locaux et internationaux sous-jacents au carmé interne	
2.2 Les violences envers les femmes autochtones à l'intersection des dimensions de genre et de 2.2.1 Les violences sexuelles dans le droit international et leur utilisation comme arme de g acte de génocide	uerre et 36
CHAPITRE 3 PORTER LA VÉRITÉ SUR LES VIOLENCES SEXUELLES : L'ANALYSE DI TRIBUNAUX DE CONSCIENCE ET DES SILENCES	

3.1 I	Les Tribunaux de Conscience : l'agentivité des femmes autochtones dans la définition de la vérit	é. 44
3.2 U	Un fardeau démesuré de la vérité ?	50
	 1 Les sanctions sociales inhérentes au continuum de la violence 2 La temporalité et l'impact à long terme de porter la vérité 	
3.3 I	Les masculinités et les dimensions genrées et multiples du silence sur les violences sexuelles	56
	 1 La masculinité durant la guerre et l'accoutumance à la cruauté 2 Les dimensions genrées et multiples du silence : oppression et privilège 	
CONC	CLUSION	65
BIBL	IOGRAPHIE	67

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CEH Comisión para el Esclarecimiento Histórico / Commission pour

l'éclaircissement historique

CONAVIGUA Coordinadora Nacional de Viudas de Guatemala / Coordinatrice nationale des

veuves du Guatemala

CVR Commission de vérité et réconciliation

ECAP Equipo de Estudios Comunitarios y Acción Psicosocial / Équipe d'études

communautaires et d'action psychosociale

ICTJ International Center for Transitional Justice

MTM Mujeres Transformando el Mundo / Femmes transformant le monde

ODHAG Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala / Bureau des

droits humains de l'archidiocèse du Guatemala

ONU Organisation des Nations unies

PAC Patrullas de autodefensa civil / Patrouilles d'autodéfense civile

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement / Programa de las

Naciones Unidas para el Desarollo o Agencia de la ONU para el Desarrollo

UNAMG Unión Nacional de Mujeres Guatemaltecas / Union nationale de femmes

guatémaltèques

REMHI Proyecto Interdiocesano de Recuperación de la Memoria Histórica / Projet de la

récupération de la mémoire historique

RÉSUMÉ

Ce travail de recherche dirigé bidisciplinaire explore la question de la vérité et du silence entourant les violences sexuelles et fondées sur le genre commis envers les femmes autochtones pendant le conflit armé au Guatemala. À l'aide d'un cadre théorique et méthodologique féministe et de genre, cette recherche rend compte d'une répartition injuste et inégale du bris du silence et du port de la vérité sur les crimes sexuels et fondés sur le genre issu d'un continuum des violences à l'intersection du genre, l'ethnie et la race, entre autres. Ainsi, à l'aide de l'analyse des Tribunaux de Conscience comme mécanisme de vérité sensible au genre et des dilemmes rencontrés à parler de leur vécu, il est analysé la violence et la complexité du processus de vérité pour les survivantes autochtones. Finalement, une analyse des masculinités et des silences permet de visibiliser les dimensions genrées et multiples du silence qui simultanément peut engendrer oppression ou être issu du confort et du privilège. Dans l'ensemble, cette recherche plaide pour une répartition équitable du fardeau de la vérité sur les violences sexuelles et fondées sur le genre et propose une perspective sur les masculinités dans les mécanismes et processus de justice transitionnelle comme moyen d'appuyer la transformation des rapports sociaux de pouvoir.

Mots clés : Vérité, justice transitionnelle, violences sexuelles, violences fondées sur le genre, femmes autochtones, intersectionnalité, approche de genre, Guatemala.

RESUMEN

Este trabajo investigación bi-disciplinaria explora el tema de la verdad y el silencio en cuanto a la violencia sexual y de género cometida contra las mujeres indígenas durante el conflicto armado en Guatemala. Utilizando un marco teórico y metodológico feminista y de género, esta investigación toma en cuenta la injusta y desigual distribución de la ruptura del silencio y la carga de la verdad sobre los crímenes sexuales y de género que se originan en un continuo de violencia en la intersección del género, la etnia y la raza, entre otros. Por lo tanto, a partir de un análisis de los Tribunales de Conciencia como mecanismo de la verdad con sensibilidad al género y los dilemas encontrados al hablar sobre sus experiencias, se analiza la violencia y la complejidad del proceso de contar la verdad para las sobrevivientes indígenas. Por último, un análisis de las masculinidades y los silencios revela las dimensiones multiples y de género del silencio, que puede generar simultáneamente opresión o ser el resultado del privilegio. En general, esta investigación aboga por una distribución equitativa de la carga de la verdad sobre la violencia sexual y de género y propone una perspectiva sobre las masculinidades en los mecanismos y procesos de justicia transicional como medida para apoyar la transformación de las relaciones sociales de poder.

Mots clés : Verdad, justicia transicional, violencia sexual, violencia basada en género, mujeres indígenas, interseccionalidad, enfoque de género, Guatemala.

ABSTRACT

This bi-disciplinary directed research explores the issue of truth and silence surrounding sexual and gender-based violence committed against indigenous women during the armed conflict in Guatemala. Using a feminist and gendered theoretical and methodological framework, this research considers the unjust and unequal distribution of breaking the silence and bearing of truth about sexual and gender-based crimes arising from a continuum of violence at the intersection of gender, ethnicity, and race, among others. Thus, through an analysis of the Tribunals of Conscience as a gender-sensitive truth-telling mechanism and the dilemmas encountered in speaking out about their experiences, the violence and complexity of the truth-telling process for indigenous survivors is analyzed. Finally, an analysis of masculinities and silences reveals the gendered and multiple dimensions of silence, which can simultaneously engender oppression or be the product of comfort and privilege. Overall, this research argues for an equitable distribution of the burden of truth about sexual and gender-based violence and proposes a perspective on masculinities in transitional justice mechanisms and processes as a means of supporting the transformation of social relations of power.

Keywords: Truth, Transitional Justice, Sexual Violence, Gender-Based Violence, Indigenous Women, Intersectionality, Gender Approach, Guatemala.

INTRODUCTION

Après plus de 500 ans d'histoire coloniale, de structures raciales, ethniques et patriarcales, le Guatemala a été marqué par un conflit armé interne de 1960 à 1996¹. La violence raciale et genrée, découlant de ces structures, a culminé en se manifestant de façon disproportionnée pendant le conflit armé². La Commission pour l'éclaircissement historique (*Comisión para el Esclarecimiento Histórico* ou ci-après, CEH) estime que ce conflit a entraîné la mort ou disparition de 200 000 personnes³, dont 83,33 % des victimes identifiées sont d'origine ethnoculturelle maya⁴. La responsabilité de 85 % des violations massives des droits humains et actes de violence revient à des membres de l'armée nationale⁵. En réponse à ce conflit, des mécanismes et processus de consolidation de paix et de justice transitionnelle ont été mis en place afin d'adresser les violations massives des droits humains, redresser les institutions (notamment judiciaires) défaillantes et favoriser la création d'espaces démocratiques durables.

Deux processus officiels pour la recherche de la vérité sur les évènements et structures du conflit ont pris place. Le premier est le projet de la Récupération de la Mémoire historique (*Proyecto Interdiocesano de Recuperación de la Memoria Histórica* ou ci-après, REMHI) réalisé par le Bureau des droits humains de l'archidiocèse du Guatemala (ODHAG), de 1994 à 1998⁶. Le deuxième, comme mentionné plus haut, est la CEH et a été réalisé en partenariat avec les Nations Unies entre 1997 et 1999⁷. Ces deux mécanismes avaient pour but d'établir la vérité sur les violences à l'aide de la collecte de témoignages de victimes, de survivant-e-s et de témoins. Ces

¹ Alison Crosby et M. Brinton Lykes, "Mayan Women Survivors Speak: The Gendered Relations of Truth Telling in Postwar Guatemala" (2011) 5 Intl J Transitional Justice 456 à la p 460.

² *Ibid*.

³ Commission for Historical Clarification (CEH), Guatemala: Memoria del silencio (Tz'inil Na'Tab'Al). Report of the Commission for Historical Clarification: Conclusions and Recommendations (1999) à la p 17 [CEH].

⁴ *Ibid* à la p. 85.

⁵ *Ibid* à la p. 86.

⁶ Emily Rosser, « The Messy Practice of Building Women's Human Rights: Truth-telling and Sexual Violence in Guatemala » (2015) 16:1 Latin American Policy 68 à la p 69.

⁷ Ibid.

deux initiatives font également partie des premières, en Amérique latine, à nommer et à condamner les violences sexuelles et fondées sur le genre commises dans le contexte d'un conflit armé⁸.

Les enquêtes de la CEH ont établi que les violences sexuelles étaient une pratique répandue afin de détruire l'un des aspects des plus intimes de la dignité humaine⁹. De plus, les violences sexuelles ont été commises en très forte proportion à l'endroit des femmes appartenant à un groupe ethnique en particulier; les communautés d'origine ethnoculturelle maya¹⁰. De son côté, la commission REMHI souligne que les agressions sexuelles (incluant plusieurs formes de violences sexuelles) étaient des pratiques systématiques lors des opérations militaires et de la capture des personnes soupçonnées d'appuyer la guérilla¹¹. La collecte des témoignages permet de conclure que ces actes étaient considérés comme « naturels » et « mineurs » pour plusieurs auteurs de violences sexuelles. Cette posture laisse présager une normalisation et une banalisation de tels actes dans un objectif de maintenir le contrôle autant sur les populations que les soldats¹². La CEH mentionne également que « Those who survived the crime still suffer profound trauma as a result of this aggression, and the communities themselves were deeply offended by this practice. The presence of sexual violence in the social memory of the communities has become a source of collective shame »¹³.

Considérant que les violences sexuelles et fondées sur le genre commises pendant le conflit armé ont été vécues par un nombre élevé de femmes autochtones, il est de mise d'analyser et de remettre en question la manière dont les identités multiples sont prises en compte au sein des processus de justice transitionnelle et de recherche de la vérité. De plus, il est pertinent de rendre visible l'agentivité des femmes autochtones dans ces processus. En effet, les processus de consolidation de paix peuvent être catalyseurs de mobilisations de différents groupes sociaux, puisque certains de ces mouvements ont pris racine pendant le conflit armé et y voient une opportunité de saisir les

⁸ Rosser, *supra* note 6 à la p 69.

⁹ CEH, supra note 3 à la p 35.

¹⁰ Ibid.

¹¹Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala (ODHAG), Recovery of Historical Memory Project (REMHI), *Nunca Más: Informe del Proyecto Interdiocesano de Recuperación de la Memoria Histórica* (1998), tome II (en ligne).

¹² *Ibid*.

¹³ CEH, supra note 3 à la p 35.

différents espaces créés par les processus de paix ¹⁴. Cela étant dit, la participation des femmes autochtones dans les mécanismes et processus de vérité provoque d'importants dilemmes ¹⁵; en effet, ces femmes dépassent la simple mention du conflit en dénonçant les injustices toujours présentes qui proviennent de structures de violences genrées, sexistes, et racistes sous-jacentes au conflit. Pour résumer, la vérité et le droit à la vérité rassemblent et endosse une pluralité de causes et d'expériences ¹⁶, ce qui rend les expériences de « briser le silence » et de « raconter la vérité » complexes et issues de différentes motivations.

Problématique

Dans le domaine de la justice transitionnelle, plusieurs déconnexions ont été relevées notamment entre sa théorisation académique et son application au niveau local et communautaire ainsi qu'entre sa perception des effets du conflit insensible au genre et la réalité des femmes. Les vécus et expériences des femmes de la guerre et de « l'après-guerre » ont été sous-déclarés, sous-représentés et sous-examinés. Spécifiquement pour les mécanismes de recherche de la vérité, une grande majorité a été et est qualifiée comme « aveugle au genre ». Cependant, l'intégration graduelle des dimensions de genre dans le domaine de la justice transitionnelle a donné espoir aux défenseures de la justice des genres et aux mouvements et groupes féministes de différents horizons ¹⁷. L'attention croissante accordée aux dimensions genrées des conflits armés, des guerres, des régimes dictatoriaux et de la justice transitionnelle a été perçu comme un moyen d'adresser les violations massives des droits humains et de droit international humanitaire vécu par les femmes ¹⁸. En revanche, comme Phillip Schulz le souligne, des chercheur euse s interrogent la considération octroyée, au sein de la justice transitionnelle, aux obstacles concrets vécus par les femmes malgré les approches sensibles au genre¹⁹. Fionnuala Ní Aoláin soutient que malgré la croissance rapide du domaine de la justice transitionnelle, de son institutionnalisation, de sa formalisation et même

-

¹⁴ Tine Destrooper & Stephan Parmentier, "Gender-Aware and Place-Based Transitional Justice in Guatemala: Altering the Opportunity Structures for Post-Conflict Women's Mobilization" (2018) 27:3 Soc & Leg Stud 323 à la p 329.

¹⁵ Crosby et Lykes, supra note 1 à la p 459.

¹⁶ Patricia Naftali, « Crafting a 'Right to Truth' in International Law: Converging Mobilizations, Diverging Agendas? » (2016) 13 Champ pénal 1 à la p 2.

¹⁷ Fionnuala Ní Aoláin, « The Inner and Outer Limits of Gendered Transitional Justice » (2020) 55:1 Éire-Ireland 279 à la p 279 [Ní Aoláin, « Inner and Outer Limits »].

¹⁸ *Ibid* à la p 280.

¹⁹ Brandon Hamber, « Masculinity and Transitional Justice: An Exploratory Essay » (2007) 1:3 Intl J Transitional Justice 375 à la p 375.

de sa professionnalisation, celui-ci continue à connaître des limites, notamment en matière de *gender justice*²⁰.

Par exemple, Ní Aoláin critique la mise en avant-plan des violences sexuelles qui tend à décontextualiser les oppressions sociales, ethniques et raciales et à individualiser les actes de violence rendant ainsi les structures externes raciales et sexistes invisibles²¹. Elle soutient aussi que la marginalisation et l'oppression s'effectuent rarement en fonction d'une seule catégorie identitaire, mais s'intersectent plutôt avec d'autres expériences excluantes comme le statut économique, social ou religieux, la race, l'ethnie et l'orientation sexuelle ²². Cet appel à l'intersectionnalité et à l'identification d'un manque d'inclusivité se retrouve également dans les recherches de Schulz. Il soutient la nécessité d'une perspective de genre dans les processus de justice transitionnelle, mais affirme que celle-ci fait preuve d'un certain nombre de lacunes, d'angles morts et d'insuffisances dans la pratique et la recherche²³. Autrement dit, la terminologie « genre », bien qu'elle semble inclusive, réfléchit une conceptualisation exclusive dans la justice transitionnelle²⁴. Schulz évoque que l'inclusion des masculinités et les perspectives queers à la justice transitionnelle pourraient contribuer à combler ces lacunes. L'objectif est de faire rencontrer ces perspectives afin de créer une compréhension plus holistique des dynamiques de genre dans les espaces en transition, plutôt que de les faire travailler en silos 25. Précédant Schulz dans ses recherches, Brandon Hamber revient également sur l'intégration des femmes et des perspectives de genre dans le domaine de la justice transitionnelle et sur ses limites. En effet, en s'inspirant de Christine Bell et Catherine O'Rourke²⁶, il soutient que cette intégration manque de capacités transformatrices et tend à la création de nouveaux obstacles pour les femmes²⁷. C'est dans ce

²⁰ Hamber, *supra* note 19 à la p 375.

²¹ Ní Aoláin, « Inner and Outer Limits », supra note 17 à la p 284.

²² Ní Aoláin, « Inner and Outer Limits », *supra* note 17 à la p 284.

²³ Philipp Schulz, « Towards Inclusive Gender in Transitional Justice: Gaps, Blind-spots and Opportunities » (2020) 14:5 J Intervention Statebuilding 691 à la p 692.

²⁴ *Ibid*.

²⁵ *Ibid*.

²⁶ Catherine Bell et Catherine O'Rourke, « Does Feminism Need a Theory of Transitional Justice? An Introductory Essay » (2007) 1:1 Intl J Transitional Justice 23 à la p 33.

²⁷ Hamber, *supra* note 19 à la p 377.

contexte qu'il remet en question le degré de prise en compte des masculinités dans les espaces et sociétés en transition et dans les études de la justice transitionnelle²⁸.

En contexte guatémaltèque, Kimberly Theidon souligne dans ses recherches que les processus de vérité des commissions étaient considérés comme « sensibles au genre » parce qu'ils ont activement cherché à mettre en lumière les différentes expériences des femmes²⁹. Cependant, certaines chercheur euse s évoquent des critiques à l'endroit des processus de justice transitionnelle au Guatemala et des initiatives « sensibles au genre » au pays. Alison Crosby, M. Brinton Lykes et Brisna Caxaj, tout en cherchant à générer des espaces alternatifs de narration des protagonistes survivantes, observent la spectacularisation de la violence sexuelle dans le discours de la justice transitionnelle au Guatemala³⁰. Les autrices argumentent également que la réparation pour des victimes de violences sexuelles exige qu'une attention soit portée aux impacts genrés de la guerre. Les violences que ces femmes ont vécues et continuent de vivre constitue une lourde réalité à porter³¹. Dans la même lignée, Crosby et Lykes, dans une recherche parallèle, abordent le Tribunal de Conscience de 2010 afin de répondre aux lacunes des commissions de vérité officielles et du système de justice au sein desquels la portée des violences sexuelles et fondées sur le genre a été gravement sous-déclarée et sous-examinée³². En somme, certaines insuffisances sont retenues des mécanismes « sensibles au genre » appliqués en contexte guatémaltèque ; la spectacularisation et l'individualisation des violences sexuelles, la sous-analyse des causes et impacts davantage structurels et intersectionnels des violences sexuelles et fondées sur le genre et finalement, l'invisibilisation des dilemmes rencontrés et les implications concrètes pour les participantes à ces processus.

Question de recherche et hypothèse

Dans le cadre de ce travail de recherche, plusieurs objectifs sont visés. D'abord, il est question d'adresser de manière critique les dimensions de genre dans la justice transitionnelle et les

²⁸ Hamber, *supra* note 19 à la p 376.

³¹ *Ibid* à la p 265.

²⁹ Kimberly Theidon, "Gender in Transition: Common Sense, Women, and War" (2007) 6:4 J Human Rights 453 à la p 454.

³⁰ Alison Crosby et al, "Carrying a heavy load: Mayan women's understanding of reparation in the aftermath of genocide" (2016) 18:2-3 J Genocide Research 265.

³² Crosby et Lykes, supra note 1 à la p 461.

processus de vérité au Guatemala spécifiquement en lien avec les violences sexuelles et fondées sur le genre qu'ont vécues les femmes autochtones. À l'aide des Tribunaux de Conscience, un autre objectif est de démontrer les implications de « raconter la vérité » qui peuvent poser d'importants dilemmes aux survivantes. Ensuite, à l'aide d'une analyse sur les masculinités, il est question d'exposer les dimensions genrées et multiples du silence, c'est-à-dire la façon dont il peut être issu et résultat autant de l'oppression que du privilège. Finalement, le dernier et principal objectif est de démontrer l'existence d'un fardeau narratif de la vérité, de la mémoire et de la résistance imposé aux femmes en contexte « post-conflit ». Ce fardeau réfère à une distribution inégale, injuste et discriminatoire d'un « devoir » de parole et d'un droit au silence, qui comporte des risques et des privilèges issus d'une binarité sociale des masculins dominants et des féminins (autochtones) marginalisés. Afin de répondre à ces objectifs, j'interrogerai de quelles façons les processus et mécanismes de justice transitionnelle et de recherche de la vérité sur les violences sexuelles et fondées sur le genre permettent à la fois une opportunité d'agentivité et la production de violences et d'injustices.

La thèse défendue est que la vérité et le droit à la vérité sont genrés, spécialement en ce qui concerne les violences sexuelles et fondées sur le genre, en raison du fardeau qu'il impose aux femmes autochtones dans le contexte guatémaltèque. Non seulement une intégration des dimensions de genre dans la justice transitionnelle doit inclure les expériences et vécus des femmes, mais il doit aussi rendre compte du poids associé au port de la vérité. Cette recherche intègrera une perspective féministe en portant une attention aux silences et aux angles morts. Ainsi, il est argumenté que les silences sont genrés et peuvent être issus des privilèges masculins, spécialement en matière de violences sexuelles. Les femmes autochtones se voient imposer le fardeau de « briser le silence », de témoigner lors de processus judiciaires, de raconter (souvent plusieurs fois) leurs vécus aux différents commissaires et de lutter afin qu'on rendre visibles leurs expériences du conflit armé et actuel. À l'inverse, les responsables et témoins masculins d'actes de violences sexuelles et fondées sur le genre pendant le conflit armé (qu'ils soient militaires, paramilitaires, conjoints, frères, cousins, voisins, etc.) ne se voient pas confrontés à devoir parler et expliciter leurs actions, leurs vécus ou ce dont ils ont été témoins. Le confort du silence est réservé aux hommes, ce qui contribue à la perpétuation d'une culture du silence, de « honte » et de stigmatisation pour les femmes qui le conteste.

CHAPITRE 1

ÉLÉMENTS THÉORIQUES, CONCEPTUELS ET MÉTHODOLOGIQUES

Dans le présent chapitre, il sera présenté les éléments théoriques et conceptuels qui transcendent la vision de ce travail. La justice transitionnelle, l'intersectionnalité, le genre et leurs concepts seront mobilisés. Il sera traité en deuxième lieu les éléments méthodologiques de la recherche qualitative et documentaire de sources secondaires.

1.1 Cadre théorique et conceptuel

1.1.1 La justice transitionnelle

L'International Center for Transitional Justice définit la justice transitionnelle par la façon dont « [...] societies respond to the legacies of massive and serious human rights violations. It asks some of the most difficult questions in law, politics, and the social sciences and grapples with innumerable dilemmas. Above all, transitional justice is about victims » 33. Elle touche donc plusieurs enjeux comme la réparation, la mémoire et la vérité, les processus de paix, les réformes institutionnelles, la justice de genre, la prévention, la justice pénale, etc 34. Plus concrètement, la justice transitionnelle réfère à un ensemble de mesures, processus et actions (judiciaires ou non) mis en place (conjointement ou non avec des organisations internationales ou intergouvernementales) pour répondre à une période violente (comme une dictature ou un conflit) et responsabiliser les personnes autrices de violences massives de droits humains 35. Ces processus visent habituellement à atteindre une société pacifique, inclusive, juste et qui a adressé son passé violent et délivrée justice aux victimes 36.

³³ International Center for Transitional Justice, « What is Transitional Justice? » (dernière consultation le 27 avril 2023), en ligne, [ICTJ].

³⁴ *Ibid*.

³⁵ Bell et O'Rourke, supra note 26 à la p 24.

³⁶ ICTJ, *supra* note 33.

Les mécanismes appliqués pour atteindre les objectifs mentionnés ci-haut s'inscrivent généralement à l'intérieur d'un des quatre piliers tels que vulgarisés par les Nations Unies : la justice, la vérité, les réparations et les garanties de non-répétition³⁷. Dans le cadre de cette recherche, le pilier visant la recherche de la vérité est au cœur de l'analyse. Cette approche vise l'enquête des situations de violences massives et systématiques et la production d'un rapport sur une « vérité officielle et publiquement exposée » des évènements ³⁸. Les commissions de vérité sont des mécanismes qui ont cette charge d'enquête et de publication d'un rapport sur « la vérité » par la réception des témoignages dans leur travail d'enquête. L'objectif de ces enquêtes de la vérité est aussi d'établir les racines et causes de la violence et de proposer des recommandations dans une optique de non-répétition des évènements³⁹. Par l'internationalisation de la justice transitionnelle, la commission de vérité peut être considérée comme un de ses mécanismes emblématiques puisqu'elle a été mise en place dans 58 pays⁴⁰.

Les différents mécanismes sont idéalement menés à l'interne, en fonction des capacités de l'État concerné⁴¹. Lorsque certains États ne sont pas en mesure de mener ces processus de manière adéquate, ceux-ci peuvent être mis en place au niveau international. Les tribunaux spéciaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda⁴², les tribunaux hybrides de la Sierra Leone et du Cambodge, les commissions de vérité et réconciliation hybride (au Guatemala) sont des exemples de mécanismes menés au niveau international ou conjointement avec des organisations internationales ou intergouvernementales. Un travail de collaboration est donc crucial entre différents piliers et types d'acteur·trice·s afin d'arrimer diverses visions et conceptualisations de la justice transitionnelle, spécialement pour une qui adresse la violence sexuelle et fondée sur le genre.

³⁷ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, « À propos de la justice transitionnelle et des droits de l'homme » (dernière consultation le 9 mai 2023), en ligne : *OHCHR*.

³⁸ Ezequiel A. Gonzalez-Ocantos, *The Politics of Transitional Justice in Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020 à la p 2; José Zalaquett « Confronting Human Rights Violations Committed by Former Governments: Applicable Principles and Political Constraints » (1990) 13 Hamline L Rev 623.

³⁹ Gonzalez-Ocantos, *ibid*.

⁴⁰ Delphine Griveaud et Sandrine Lefranc, « La justice transitionnelle, un monde-carrefour : Contribution à une sociologie des professions internationales » (2020) 119-120:3 Cultures et Conflits 39 à la p 46.

⁴¹ Gonzalez-Ocantos, supra note 38 à la p 2 ; Tricia D. Olsen, Andrew G. Reiter et Leigh A. Payne, *Transitional Justice in Balance: Comparing Processes, Weighing Efficacy*, Washington, United States Institute of Peace, 2010.

⁴² Gonzalez-Ocantos, *ibid*.

Pour que l'une situation de violence puisse s'appliquer au domaine, elle doit comporter un caractère « massif », « systématique » ou « flagrant », d'où l'utilisation générale de la terminologie « violations massives de droits humains »⁴³. En soi, la violence de la situation est normalement qualifiée en fonction de son étendue et sa sévérité, et ce dans l'objectif de répondre à des situations de violence de grande envergure. Les violences massives de droits humains produites pendant la Deuxième Guerre mondiale et les mécanismes mis en place pour y répondre (comme les procès de Nuremberg) sont, entre autres, mentionnées comme les origines de la justice transitionnelle⁴⁴. Pour Zunino, le Rapport *The Rule of Law and Transitional Justice in Conflict and Post-Conflict Societies* de 2004 du Secrétaire général des Nations Unies⁴⁵ en a démontré l'existence d'un discours bien établi sur le domaine⁴⁶. On souligne aussi la contribution clé⁴⁷ de la collection en trois volumes de *Transitional Justice : How Emerging Democracies Reckon with Former Regimes* ⁴⁸. Celle-ci a grandement contribué aux réflexions et aux dilemmes entourant l'établissement de la vérité sur des périodes violentes et répressives, la responsabilisation des auteurs de violences et la consolidation d'un État de droit et démocratique⁴⁹.

De plus, on a aussi observé l'émergence et la consolidation d'un « droit à la vérité » pour les victimes de violences massives de droits humains⁵⁰. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme le définit comme « le droit de connaître la vérité absolue et complète quant aux évènements qui ont eu lieu, aux circonstances spécifiques qui les ont entourés, et aux individus qui y ont participé, y compris les circonstances dans lesquelles les violations ont été commises et les

_

⁴³ Marcos Zunino, *Justice Framed: A Genealogy of Transitional Justice*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019 à la p 24.

⁴⁴ Bell et O'Rourke, supra note 26 à la p 24.

⁴⁵ Rapport du Secrétaire général sur le Rétablissement de l'état de droit et administration de la justice pendant la période de transition dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit, Doc off CS NU, Doc NU S/2004/616 (2004).

⁴⁶ Zunino, *supra* note 43 à la p 60.

⁴⁷ Theodore J. Picconne, recension de *Transitional Justice: How Emerging Democracies Reckon with Former Regimes* de Neil J. Kritz, dir (1996) 90:3 AJIL 540; Margaret Popkin, recension de *Transitional Justice: How Emerging Democracies Reckon with Former Regimes* de Neil J. Kritz, dir (1997) 11 Ethics & International Affairs 327.

⁴⁸ *Transitional Justice: How Emerging Democracies Reckon with Former Regimes*, volumes 1-3, dans Neil J. Kritz, dir, United States Institute of Peace Press: Washington, 1995, vol 1 672p, vol 2 832 p, vol 3 864 p.

⁴⁹ Margaret Popkin, *supra* note 47 à la p 328.

Naftali, supra note 16; OÉA, Commission interaméricaine des Droits de l'Homme, The Right to Truth in the Americas, Doc ogg OEA/Ser.L/V/II.152/Doc.2 (2014); Diane Orentlicher, Ensemble de principes actualisés pour la protection et la promotion des droits de l'homme par la lutte contre l'impunité, Doc off CES, 2005, E/CN.4/2005/102/Add.1; Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme - Étude sur le droit à la vérité, Doc off HCDH, 2006, E/CN.4/2006/91.

raisons qui les ont motivées ⁵¹». La vérité n'est donc plus seulement une catégorie d'action, mais elle devient une catégorie légale. Naftali explique que les premières utilisations de ce concept émergent dans les discours politiques en Amérique centrale et latine afin de pallier l'absence de protections légales pour les victimes de disparitions forcées et leur famille, sans pour autant paraître critiques des régimes politiques et dictatoriaux en place⁵². Par la suite, le droit à la vérité s'est grevé à une pluralité de causes comme les luttes contre l'impunité et les amnisties⁵³, ce qui permet à Naftali d'évoquer l'existence d'une diversité de causes et expériences endossées sous ce droit⁵⁴.

Finalement, bien que la justice transitionnelle ait longtemps exclusivement concerné les transitions de régimes autoritaires à démocratiques, elle s'applique dorénavant à d'autres types de transition⁵⁵. Dans son évolution, les engagements féministes et les études des impacts des périodes paix/conflits sur les femmes ont également influencé l'intégration de perspectives féministes à la justice transitionnelle (et à la vérité), un domaine à prédominance masculine dans son émergence⁵⁶.

1.1.2 Les études féministes

Le développement d'approches féministes dans la recherche et les sciences sociojuridiques a pris place en réponse à des biais androcentriques parmi lesquels les expériences des femmes n'étaient pas correctement prises en compte à l'intérieur du prisme scientifique⁵⁷. Rebecca Campbell et Sharon M. Wasco expliquent qu'une recherche s'inscrivant dans une approche féministe cherche à respecter, comprendre et renforcer les capacités des femmes⁵⁸. En ce sens, d'un point de vue épistémologique, les approches féministes reconnaissent comme source légitime de connaissance les récits et expériences de vie des femmes⁵⁹. Campbell et Wasco reviennent également sur les fondements des approches féministes dans les sciences sociales; elles illustrent que dans la réalité et dans la recherche, il cohabite différentes façons de conceptualiser la marginalisation et

_

⁵¹ Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme - Étude sur le droit à la vérité, Doc off HCDH, 2006, E/CN.4/2006/91 à la p 4.

⁵² Naftali, *supra* note 16 à la p 3.

⁵³ Naftali, *supra* note 16 à la p 4.

⁵⁴ Naftali, *supra* note 16 à la p 2.

⁵⁵ Gonzalez-Ocantos, *supra* note 38 à la p 3.

⁵⁶ Ní Aoláin, « Inner and Outer Limits », *supra* note 17 à la p 282.

⁵⁷ Rebecca Campbell et Sharon M. Wasco, «Feminist Approaches to Social Science: Epistemological and Methodological Tenets » (2000) 28:6 American Journal of Community Psychology 773 à la p 778.

⁵⁸ *Ibid* à la p 778.

⁵⁹ Campbell et Wasco *supra* note 57 à la p 778.

l'oppression des femmes ⁶⁰. Malgré l'existence d'une cohabitation, les différents mouvements féministes dominants ont eu pour tendance de produire des rapports de dominations sociaux en excluant des discussions les groupes marginalisés comme les groupes ethnoculturels, les femmes de couleur, les femmes des communautés LGBTQIA+, les femmes avec handicaps, etc.

Ces rapports sont aussi visibles dans le contexte de la justice transitionnelle. Si Bell et O'Rourke interrogent déjà la place des femmes dans la justice transitionnelle (« où sont les femmes, où est le genre et où est le féminisme dans la justice transitionnelle ? ⁶¹»), Ní Aoláin suggère que la présence féministe dans la théorisation et la pratique de la justice transitionnelle est complexe et multidimensionnelle 62. Les premiers engagements des différents féminismes avec la justice transitionnelle portaient principalement sur la présence des femmes à l'intérieur des modèles transitionnels⁶³. Car, autant les normes juridiques desquelles émergent les mécanismes de justice transitionnelle que les processus par lesquels ils ont été conçus ont eu de fortes tendances à exclure les femmes 64. Cependant, l'existence d'efforts visant à rendre visibles les femmes ne signifie pas une absence de femmes dans ces espaces en transition. Comme le soulignent Bell et O'Rourke, les environnements « post-conflit » et en transition sont largement structurés par des dimensions de genre où les négociations, la signature des accords de paix, ainsi que la réforme des institutions judiciaires et politiques sont majoritairement menées par les hommes. Cependant, les femmes sont disproportionnellement présentes dans les initiatives de la société civile, notamment pendant le conflit, mais aussi dans les efforts et revendications en vue d'une fin à celui-ci. Leur rôle genré au sein du foyer et de la société influence également leur implication dans la reconstruction et la réconciliation⁶⁵. Notons toutefois que la simple intégration des femmes aux différents mécanismes n'est pas suffisante puisqu'elle n'apporte aucune garantie de transformation des inégalités ⁶⁶.

⁶⁰ Campbell et Wasco *supra* note 57 à la p 775.

⁶¹ Bell et O'Rourke, supra note 26 à la p 23.

⁶² Fionnuala Ní Aoláin, « Advancing a Feminist Analysis of Transitional Justice », dans Martha Albertson Fineman et Estelle Zinsstag, dir, *Feminist Perspectives on Transitional Justice: From International and Criminal to Alternative Forms of Justice*, Cambridge, Antwerp et Portland, Intersentia, 2013, 43 à la p 43 [Ní Aoláin, « Advancing Feminist Analysis »].

⁶³ *Ibid* à la p 45.

⁶⁴ Bell et O'Rourke, *supra* note 26 à la p 24.

⁶⁵ *Ibid* aux pp 25-26.

⁶⁶ Rosser, s*upra* note 6 à la p 71.

1.1.3 L'intersectionnalité

Selon Sirma Bilge « l'intersectionnalité renvoie à une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, la classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle » [italiques dans l'original]⁶⁷. Bien que l'approche ait été popularisée par Crenshaw⁶⁸, on retrouve ses premières manifestations au 19e siècle à travers des mouvements de femmes afro-américaines 69. puis dans les pensées des mouvements du Black Feminism, principalement situé aux États-Unis, qui revendiquaient l'émancipation en lien avec la race et le genre⁷⁰. Puis, c'est dans les années 1980 que des terminologies pouvant référer à l'intersection comme « imbrication » ou « rencontre » circulaient parmi les mouvements antiracistes et pour les droits civiques⁷¹. Ces revendications prennent forme en réponse à plusieurs problématiques comme le manque d'inclusion de la part des féminismes issus de la bourgeoisie blanche. Pour Françoise Vergès, à ce moment, les femmes de couleur sont confrontées à un double handicap dans les luttes antiségrégationnistes ; celui de la race et du sexe ⁷². L'intersectionnalité est, aujourd'hui, répandue autant dans les milieux académiques que militant pour expliquer l'interaction complexe de facteurs d'inégalités multiples 73. Elle évoque donc que ces catégories ne sont pas exclusives et distinctes, mais qu'au contraire, elles se construisent mutuellement et façonnent des inégalités sociales, des relations de domination et d'oppression complexes⁷⁴. Patricia Hill Collins soutient que « The term intersectionality references the critical insight that race, class, gender, sexuality, ethnicity, nation, ability, and age operate not as a unitary, mutually exclusive entities, but rather as reciprocally constructing phenomena that in turn shape complex social inequalities »⁷⁵.

⁶⁷ Sirma Bilge, « Théorisations féministes de l'intersectionnalité » (2009) 225:1 Diogène 70.

⁶⁸ Kimberlé Crenshaw, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics » (1989) 1 U Chicago Legal F 139.

⁶⁹ Anna Carastathis, "Intersectionality, Black Feminist Thought, and Women-of-Color Organizing" dans Anna Carastathis et al., dir, *Intersectionality: Origins, Contestations, Horizons*, Lincoln / London: University of Nebraska, 2016, 15 à la p 15.

⁷⁰ *Ibid* à la p 16.

⁷¹ *Ibid* à la p 17.

⁷² Françoise Vergès, *Un féminisme décolonial*, Paris, La Fabrique éditions, 2019 à la p 93.

⁷³ Bilge, *supra* note 67 à la p 71.

⁷⁴ Patricia Hill Collins, « Intersectionnality Definitional Dilemmas » (2015) 41:1 Annual Review of Sociology 1 à la p 3.

⁷⁵ *Ibid* à la p 2.

Dans cette perspective, l'approche intersectionnelle est indispensable, car les expériences genrées de la violence, de la pauvreté, de la ruralité, de la racialisation se chevauchent et intersectent sur les sites « post-conflit » ou en transition. En contexte de transition, la perspective intersectionnelle permet d'analyser pourquoi la vie des femmes est régulièrement invisibilisée⁷⁶. Eilish Rooney identifie que la théorie féministe intersectionnelle permet de poser des questions théoriques et pratiques sur les dimensions genrées des sociétés en transition à l'intérieur de cultures et population profondément divisée⁷⁷ par des systèmes et structures de domination. Les mécanismes et processus de justice transitionnelle peuvent donc avoir tendance à favoriser certains groupes et en marginaliser d'autres, spécialement considérant que la marginalisation entrecroise plusieurs facteurs d'exclusion sociale⁷⁸. Dans son application, l'intersectionnalité est cruciale autant pour collection de vérités complètes, que dans les pratiques de réparations, de garanties de non-répétition et de réformes institutionnelles inclusives qui prennent comptent de différents systèmes d'inégalités qui s'intersectent. Finalement, dans cette recherche, l'approche intersectionnelle permettra d'analyser les interactions entre différents facteurs identitaires marginalisés pour mieux comprendre les réalités spécifiques aux femmes autochtones guatémaltèques à la vérité.

1.1.4 L'approche de genre

La dernière approche dans laquelle s'inscrit cette recherche correspond à l'approche de genre. Celle-ci est définie par « l'analyse et la remise en cause des processus et rapports de domination entre les femmes et les hommes, fondés sur l'assignation des rôles socialement construits en fonction du sexe » 79. Une approche de genre permet de soulever les inégalités découlant de nombreux systèmes de privilèges qui ont des impacts structurants aux niveaux idéologiques, politiques, culturelles, économiques et sociales 80. Dans cette recherche, trois concepts seront mobilisés en lien avec l'approche de genre (genre, continuum des violences et masculinité).

-

⁷⁶ Eilish Rooney, « Intersectionality: A Feminist Theory for Transitional Justice », ch 2 dans Martha Albertson Fineman et Estelle Zinsstag, dir, *Feminist Perspectives on Transitional Justice: From International and Criminal to Alternative Forms of Justice*, Cambridge, Antwerp et Portland, Intersentia, 2013, 89 à la p 92.

⁷⁷ *Ibid* à la p 89.

⁷⁸ Ní Aoláin, « Inner and Outer Limits », *supra* note 17 à la p 284.

⁷⁹ Coordination Sud, « Intégrer l'approche genre dans son organisation » (2020) à la p 8, en ligne (pdf).

⁸⁰ Anne-Marie D'Aoust, « Les approches féministes » dans Alex Macleod et Dan O'Meara, dir, *Théories des relations internationales : contestations et résistances*, Outremont, Athéna Éditions, 2º éd, 2010, 339 à la p 363.

Le concept de genre est défini « [...] as socially constructed norms of masculinity and femininity rather than biological sex [...] »81. Dans un contexte de conflits armés, de guerre, ou de régimes militaires, le genre joue un rôle prédominant sur la façon dont une personne vivra ces circonstances complexes et hostiles⁸². Dans le droit pénal international, la terminologie « genre » a émergé comme un concept clé dès les années 1990 dans le contexte des tribunaux spéciaux pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie⁸³. Malgré les compétences relativement limitées en droit pénal international en matière de crimes sexuels et fondés sur le genre, ces deux tribunaux ont créé une jurisprudence significative⁸⁴. Il s'agit notamment des premiers cas où l'on reconnait l'utilisation de l'agression sexuelle à des fins de génocide, que l'agression sexuelle n'est pas limitée à la pénétration vaginale, et que la violence sexuelle peut également servir d'outil de torture pour la personne qui le vit et celles forcées à la regarder⁸⁵. Dans les vingt dernières années, une expertise en la matière s'est développée dans le champ du droit pénal international, ayant pour résultat l'évolution d'une nouvelle classe de crimes et de victimes qui était auparavant invisibilisée malgré les évidences 86. Une approche de genre à la justice transitionnelle analyse comment les conceptions binaires de la masculinité et de la féminité influencent les conflits, les mécanismes et processus de paix et de justice transitionnelle et les expériences vécues en transition. Pour cette recherche, le concept, et plus largement l'approche de genre, permet d'éviter une hyperfixation sur les femmes (comme victimes) et la violence sexuelle ainsi que de mieux comprendre les fardeaux associés aux rôles genrés dans la recherche de la vérité sur les violences fondées sur le genre.

En outre, en s'inspirant de Stephen Whithead et Frank Barrett⁸⁷, Hamber définit la masculinité « as the widespread social norms and expectations of what it means to be a man, or the multiple ways of 'doing male'» [notes omises]⁸⁸. De même, « faire l'homme » évolue et change continuellement;

⁸¹ Debra L. DeLaet, « Gender, sexual violence and justice in war-torn societies » (2008) 20:3 Global Change, Peace & Security 323 à la p 323.

⁸² Olga Jurasz et Solange Mouthaan, « Introduction », dans Solange Mouthaan et Olga Jurasz, dir, *Gender and War : International and Transitional Justice Perspectives*, Cambridge, Antwerp et Chicago, Intersentia, 2019, 1 à la p 1.

⁸³ Indira Rosenthal, Valerie Oosterveld et Susana SáCoutu, « Whats Is 'Gender' in International Criminal Law? » dans Indira Rosenthal et al, dir, *Gender and International Criminal Law*, Oxford, Oxford University Press, 2022, 11 à la p 11.

⁸⁴ *Ibid* à la p 12.

⁸⁵ *Ibid*.

⁸⁶ *Ibid* à la p 13.

⁸⁷ Stephen Whitehead et Frank Barrett, « The Sociology of Masculinity » dans Stephen Whitehead et Frank Barrett, dir, *The Masculinities Reader*, Cambridge, Polity, 2005.

⁸⁸ Hamber, s*upra* note 19 à la p 379.

ce trait identitaire est construit socialement, mais il est également forgé par l'expérience de la guerre, le contexte économique, politique et culturel à travers les différentes phases de conflit et de paix⁸⁹. Les écrits évoquent également l'existence de différentes formes de masculinités au sein desquelles on retrouve également des rapports de pouvoir⁹⁰. Hamber⁹¹ et Cockburn⁹² évoquent par exemple une hiérarchisation des masculinités où certaines seraient subordonnées et marginales aux masculinités hégémoniques. Enloe⁹³ et Theidon⁹⁴ adressent d'ailleurs les masculinités en contexte « post-conflit » où il y a persistance de la militarisation et de la « figure du guerrier ». Ainsi, l'analyse critique des masculinités contribue à adresser les rapports genrés associés à la féminité et la masculinité et de nuancer les binarités victime/auteur persistantes dans les processus de justice transitionnelle. Schulz rappelle cependant qu'il est crucial d'adresser l'expérience des hommes, tout en préservant la visibilisation des réalités des femmes et la justice des genres (gender justice)⁹⁵.

Pour Olivera Simic, un défi d'une approche de genre à la justice transitionnelle repose sur la façon d'engager avec les expériences genrées sans les relativiser à travers les différentes phases d'un conflit et « post-conflit »⁹⁶. À ce propos, Olga Jurasz et Solange Mouthaan soulignent que le genre conserve son importance même à la « fin » d'un conflit, et durant la période de transition de « conflit » vers « post-conflit »⁹⁷. Les autrices identifient qu'il est extrêmement difficile de définir clairement les divisons entre les phases d'un conflit moderne, et qu'il peut même être observé que certains processus et mécanismes de justice transitionnelle mènent à une reproduction ou exacerbation de systèmes genrés, déjà présents avant le conflit ⁹⁸. Cette référence à une continuité entre les différentes phases d'un conflit est aussi théorisée par d'autres autrices évoquant le concept de continuum des violences. D'abord développé au sein des études sur la militarisation et la guerre,

_

⁸⁹ Hamber, supra note 19 à la p 380.

⁹⁰ *Ibid* à la p 379.

⁹¹ *Ibid*.

⁹² Cynthia Cockburn, "The Continuum of Violence: A Gender Perspective on War and Peace" dans Wenona Giles & Jennifer Hyndman, dir, Sites of Violence: Gender and Conflict Zones, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 2004, 24 à la p 26.

⁹³ Cynthia Enloe, *The Curious Feminist: Searching for Women in a New Age of Empire*, Berkeley, Los Angeles et Londres, University of California Press, 2004.

⁹⁴ Theidon, supra note 29.

⁹⁵ Schulz, supra note 23 à la p 696.

⁹⁶ Olivera Simic, "Engendering Transitional Justice: Silence, Absence and Repair" (2016) 17:1-8 Human Rights Rev à la p 3.

⁹⁷ Jurasz et Mouthaan, supra note 82 à la p 1.

⁹⁸ Jurasz et Mouthaan, s*upra* note 82 à la p 1.

le continuum des violences est ensuite repris dans l'effort de théorisation de la violence envers les femmes en contexte de guerre et de conflit⁹⁹.

Le concept, dans sa dimension genrée, est d'abord proposé par Liz Kelly dans sa recherche intitulée Surviving Sexual Violence¹⁰⁰ et elle le mobilise afin d'analyser l'expérience personnelle de femmes en lien avec la violence sexuelle. Pour O'Rourke, le continuum des violences fondé sur le genre est une construction théorique qui met l'accent sur les points communs de diverses formes de violences/préjudices envers les femmes¹⁰¹. De façon complémentaire, Elin Bjarnegård ajoute que le concept illustre la multitude de formes de violence, mais surtout qu'elles sont connectées les unes aux autres et qu'elles se manifestent à l'intérieur de ce continuum¹⁰². Pour Rashida Manjoo¹⁰³, la violence envers les femmes prenant racine à l'intérieur de formes multiples et croisées (intersectionnelles) de discrimination et d'inégalités constitue en soi un continuum d'exploitation et d'abus¹⁰⁴. Non seulement le concept réfère à la multitude et continuité des formes de violence, mais il réfère aussi à la multitude et continuité des sites¹⁰⁵ de violence qui s'intersectent. Cockburn insiste justement sur un flux entre les différentes phases de conflit, entre « paix » et « guerre » et réfute la production d'une binarité entre les deux « états » d'un conflit 106. Pour l'autrice, il est vide de sens de faire une distinction entre les phases d'un conflit, car les violences envers les femmes persistent d'une phase à l'autre 107. En contexte guatémaltèque, le concept de continuum des violences permet d'assurer une vision d'ensemble des structures genrées qui transcendent les différents lieux, les différentes phases pré/post-conflit et évoque spécifiquement la continuité entre relations et évènements ¹⁰⁸. Il nous permet également de considérer que les frontières sont davantage floues et flexibles entre les sphères/sites

⁹⁹ Catherine O'Rourke, « Feminist scholarship in transitional justice: a de-politicising impulse? » (2015) 51 Women's Studies International Forum à la p 120.

¹⁰⁰ Liz Kelly, Surviving Sexual Violence, Cambridge, Polity Press, 1988.

¹⁰¹ O'Rourke, *supra* note 99 à la p 120.

¹⁰² Elin Bjarnegård, « The continuum of election violence: Gendered candidate experiences in the Maldives » (2023) 44:1 International Political Science Review 107 à la p 108.

¹⁰³ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, « Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles » (dernière consultation le 27 avril 2023), en ligne : *OHCHR*.

¹⁰⁴ Rashida Manjoo, « The Continuum of Violence against Women and the Challenges of Effective Redress » (2012) 1:1 Int'l Hum Rts L Rev 1 à la p 1.

¹⁰⁵ *Ibid* aux pp 8–11–13–15 ; Manjoo, en lien avec son travail pour les Nations Unies, conceptualise les sites de violence en fonction de quatre sphères : familiale, communautaire, étatique, et transnationale.

¹⁰⁶ Cockburn, *supra* note 92 à la p 24.

¹⁰⁷ Cockburn, *supra* note 92 à la p 43.

¹⁰⁸ *Ibid*.

publiques/privées, temps de paix/temps de guerre, local/international ¹⁰⁹. Cockburn souligne d'ailleurs comment les relations de genre, à savoir le déséquilibre de pouvoir entre les femmes et les hommes, persistent à travers les différentes périodes d'un conflit¹¹⁰. De même, la continuité des rapports de pouvoir basés sur le genre génère des cultures de la masculinité enclines à la violence¹¹¹ et à sa reproduction.

En conclusion, les approches féministes intersectionnelles, de genre et leurs concepts apposés à la justice transitionnelle permettent de contester les structures genrées et racistes des espaces en transition. Ces processus et mécanismes prennent forme à l'intérieur de dynamiques et structures spécifiques ; ils peuvent donc avoir tendance à reproduire certains mécanismes d'oppression et de marginalisation fondée sur le genre, la race et l'ethnie (entre autres). Ils ne sont pas neutres et il est de mise de le considérer et de l'adresser dans un contexte de recherche.

1.2 Le cadre méthodologique

1.2.1 Les approches

L'objectif de ce travail de recherche est de révéler certains enjeux, vécus par les femmes victimes de violences fondées sur le genre durant le conflit armé, dans le cadre des récits de vérité liés aux processus de justice transitionnelle. Pour ce faire, la recherche s'inscrit à l'intérieur de démarches méthodologiques et perspectives féministes.

Plusieurs féministes de différents horizons (Mohanty¹¹², Moraga et Anzaldua¹¹³, Hill Collins¹¹⁴ et Harding¹¹⁵) se sont penchées sur les approches méthodologiques dans une perspective féministe¹¹⁶. L'usage d'une perspective féministe dans la recherche implique de questionner les modes de

¹⁰⁹ Cockburn, *supra* note 92 à la p 43.

¹¹⁰ O'Rourke, *supra* note 99 à la p 121.

¹¹¹ Cockburn, *supra* note 92 à la p 44.

¹¹² Chandra Talpade Mohanty, « Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses » (1988) 30 Feminist Review 61.

¹¹³ Cherrie Moraga et Gloria Anzaldua, dir, *This Bridge Called my Back: Writings by Radical Feminists of Color*, New York, Kitchen Table/Women of Color Press, 1983.

¹¹⁴ Patricia Hill Collins, « The Social Construction of Black Feminist Thought » (1989) 14:4 Signs 745.

¹¹⁵ Sandra Harding, « Introduction: Is there a Feminist Method? », dans Sandra Harding, dir, *Feminism and Methodology*, Bloomington, University of Indiana Press, 1987, 1.

¹¹⁶ Hélène Charron et Isabelle Auclair, « Démarches méthodologiques et perspectives féministes » (2016) 29:1 Recherches féministes 1 à la p 1.

production des connaissances et les relations hiérarchiques entre les connaissances, les savoirs et leurs statuts puis leurs racines ou attaches aux réalités sociales des femmes (comme groupe hétérogène)¹¹⁷. L'approche méthodologique mobilisée est également inspirée de Cynthia Enloe et sa mise en application d'une « curiosité féministe »¹¹⁸. Enloe la définit comme un questionnement sérieux et rigoureux sur le fonctionnement de compréhensions et significations masculinisées et féminisées¹¹⁹. Notamment, dans le cadre de conflit armé ou de sites militarisés, ce type de curiosité permet de remettre en question les aspects considérés comme « normaux », « traditionnels » ou « naturels »¹²⁰. Les caractéristiques d'une curiosité féministe impliquent d'écouter attentivement, de creuser en profondeur, de développer une bonne capacité d'attention, de s'attendre à être surprise, et à prendre la vie des femmes au sérieux¹²¹.

Dans cette recherche, cette curiosité sera mise en pratique par la remise en question des conceptions et analyses traditionnelles présentant les violences genrées, particulièrement les violences sexuelles, comme des enjeux individuels féminins plutôt que sociétaux. Ainsi, cette recherche analysera comment les espaces de vérité sur ce type d'actes pour les survivantes peuvent à la fois être positifs, mais aussi renforcer les relations inégales de genre par le « droit au silence » pouvant être réservé aux responsables ou témoins de tels actes. En effet, la militarisation persistante dans les espaces en transition ou les sociétés « post-conflit » permet d'enraciner le privilège associé à la masculinité dans les espaces privés et publics 122. Finalement, une méthodologie qualitative de sources documentaires secondaires a été retenue, car elle permet de saisir les enjeux dans leur globalité tout en rendant compte de leur la pluralité des expériences rapportées. Cette méthodologie permet également d'arrimer différentes perspectives et approches d'analyse complémentaires qui peuvent sans doute contribuer à l'approfondissement de la recherche.

1.2.2 Positionnement et perspectives épistémologiques

Cette recherche mobilise la théorie féministe du positionnement situé (*Feminist Standpoint Theory*). Cette perspective épistémologique émerge des années 1970 parmi les mouvements

¹¹⁷ Charron et Auclair, *supra* note 116 à la p 2.

¹¹⁸ Enloe, supra note 93.

¹¹⁹ *Ibid* à la p 220.

¹²⁰ *Ibid*.

¹²¹ Enloe, supra note 93 à la p 3.

¹²² Enloe, s*upra* note 93 à la p 217.

féministes marxistes qui s'intéressaient à comprendre les façons dont certaines structures hiérarchiques (comme le patriarcat et le capitalisme) forment et limitent nos pratiques et connaissances ¹²³. En soi, le féminisme du positionnement situé analyse les façons dont les relations et structures hiérarchiques façonnent la production de connaissances scientifiques. De plus, cette théorie cherche aussi à expliquer que la sous-représentation des femmes dans les sciences n'est pas uniquement une injustice politique (et sociale), mais crée une distorsion et limite la production de connaissances scientifiques par ses biais androcentriques ¹²⁴.

Ainsi, cette présente recherche ne prétend pas à l'objectivité ni à la neutralité, car la prémisse de recherche s'inscrit dans une subjectivité de la chercheuse, et une non-neutralité du domaine de recherche (la justice transitionnelle). Les réflexions de Donna Haraway¹²⁵ sur les « savoirs situés » (situated knowledge) et de Sandra Harding¹²⁶ sur l'épistémologie féministe du positionnement situé nous permettent de saisir que la connaissance est, entre autres, influencée socialement et historiquement par l'emplacement, les expériences et l'accès aux savoirs des chercheur-euse·s¹²⁷. Effectivement, mon positionnement en tant que femme blanche, cisgenre, issue d'un milieu économique privilégié et résidante d'un pays occidental francoanglophone influence ma position épistémologique et ainsi la présente recherche. Je reconnais que mon positionnement peut se traduire par un important décalage ne me permettant pas de saisir dans leur entièreté les enjeux et expériences vécues par les femmes autochtones au Guatemala. Conséquemment, ne prétendant pas à l'analyse exhaustive des vécus, cette recherche vise plutôt à rendre visibles les expériences de la vérité concernant les violences sexuelles et fondées sur le genre commis pendant le conflit armé.

En somme, le cadre méthodologique se situe à l'intérieur d'une approche féministe critique de la justice transitionnelle. La position privilégiée est celle d'une justice transitionnelle plus sensible aux relations de pouvoir et aux charges portées par les femmes en situation « post-conflit », et affirme surtout que la justice transitionnelle en soi est un site important des luttes féministes,

_

¹²³ Kristen Intemann, « Feminist Standpoint », dans Lisa Disch et Mary Hawkesworth, dir, *The Oxford Handbook of Feminist Theory*, New York, Oxford University Press, 2015, 261 à la p 262.

¹²⁴ *Ibid*.

Donna Haraway, « Situated Knowledge: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective » (1988) 14:3 Feminist Studies 575.

¹²⁶ Harding, supra note 115; Maria Puig de la Bellacasa, Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway – Science et épistémologies féministes, Paris, L'Harmattan, 2014 à la p 24.

¹²⁷ Intemann, *supra* note 123 à la p 264.

intersectionnelles ¹²⁸, et pour la justice des genres (*gender justice*). Cette position sera manifestée par l'intention de mettre de l'avant les expériences (et leurs nuances) des femmes autochtones guatémaltèques en relation à la vérité et aux mécanismes ou processus de vérité au Guatemala.

1.2.3 Matériel de recherche

Cette recherche s'inscrit dans une recherche qualitative documentaire fondée sur un corpus de sources secondaires. Ces sources incluent de la doctrine scientifique et non scientifique comme des rapports, des articles et des monographies. Elles incluent aussi des sources officielles comme des résolutions, des conventions internationales et des traités. De plus, tout en s'inspirant des théories féministes, le matériel de recherche privilégié sera des ouvrages et des articles rédigés par des femmes, ou des personnes issues de minorités qui auraient moins de visibilité dans l'univers scientifique et des recherches académiques. Il sera également valorisé les écrits en langue hispanophone afin de rendre visibles les réflexions moins présentes au sein des banques de recherches majoritairement anglophones ou francophones. Pour ce faire, la littérature a été classée selon les axes de recherche, soit le conflit et ses et dimensions raciales et genrées, les répertoires d'actions dans la recherche de la vérité et finalement les dilemmes et fardeau de porter la vérité. Les mots clés ont été développés en français, en anglais et en espagnol et plusieurs bases de données ont été utilisées.

En lien avec la perspective de genre, la *Gender Studies Database* a été retenue. Pour les sources en espagnol, les bases de données Dialnet et Redalyc ont été retenues. Finalement, on retrouve aussi HeinOnline, CAIRN, *Cambridge Univerity Press*, JSTOR, Érudit, entres autres. Afin de valoriser les écrits de la société civile et des organisations féministes ou de femmes, un répertoire des sites pertinents a été créé. On y retrouve par exemple UNAMG, ECAP, *La Cuerda*, l'ICTJ et les différents organes ou institutions des Nations Unies pertinentes qui ont travaillé et travaillent sur le Guatemala comme le PNUD, ONU Femmes et le Haut-Commissariat pour les droits humains.

1.2.4 Méthode d'analyse

Comme Enloe l'explicite, un positionnement à l'intérieur d'une approche ou perspective féministe, de genre, inclusive ou queer de la justice transitionnelle cherche globalement à remettre en question

¹²⁸ Bell et O'Rourke, supra note 26 à la p 43.

le récit dominant. De façon complémentaire, Theidon¹²⁹, Crosby et Lykes¹³⁰, Cathy Blacklock et Crosby¹³¹, Simic¹³² et Rosser¹³³ identifient la présence de binarités ou dilemmes profonds et adoptent comme approche méthodologique l'analyse des « silences » ou des « angles morts ». Cette analyse des « silences » et « angles morts » sera ainsi appliquée aux Tribunaux de Conscience pour comprendre comment est racontée (ou non racontée) la vérité sur les violences sexuelles et fondées sur le genre, par qui et dans quels contextes. Et ce, tout en analysant les rapports de pouvoirs en lien avec le genre, la masculinité et la reproduction de formes de violence (s'inscrivant dans un continuum) dans la recherche de la vérité au Guatemala. Finalement, il sera aussi analysé les implications de la participation des survivantes autochtones aux processus de vérité et d'agir à titre de témoins aux Tribunaux de Conscience. Cette recherche permettra donc de révéler certains angles morts issus de la vérité et ses mécanismes sensibles au genre. Parmi ceux-ci, on retrouve la charge injuste portée par les femmes autochtones guatémaltèques, la façon dont les différents mécanismes hypervisibilisent les victimes tout en déresponsabilisant les hommes et, finalement, l'expérience multidimensionnelle du silence qui entrecroise oppressions et privilèges.

¹²⁹ Theidon, *supra* note 29.

¹³⁰ Crosby et Lykes, *supra* note 1.

¹³¹ Cathy Blacklock & Alison Crosby, « The Sounds of Silence: Feminist Research across Time in Guatemala » dans Wenona Giles & Jennifer Hyndman, dir, *Sites of Violence: Gender and Conflict Zones*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 2004, 45.

¹³² Simic, *supra* note 96.

¹³³ Rosser, *supra* note 6.

CHAPITRE 2

LES RAPPORTS DE DOMINATION SOUS-JACENTS AU CONFLIT ARMÉ INTERNE ET AU CONTEXTE DE TRANSITION GUATÉMALTÈQUE

Ce chapitre a pour objectif d'expliciter les rapports de domination fondés sur la race et le genre à travers lesquels le conflit armé interne s'est formalisé. Pour ce faire, ce chapitre se concentrera d'abord sur les dimensions coloniales et raciales du conflit, situant la création de politiques discriminatoires et ultimement génocidaires. En seconde partie, l'utilisation de la violence sexuelle et fondée sur le genre comme arme de guerre et acte de génocide seront abordés. La seconde partie visera également à démontrer que la violence à l'égard des femmes autochtones s'inscrit dans une continuité dans le temps à l'intersection des identités de genre et ethniques, notamment depuis la « fin » du conflit.

2.1 L'héritage colonial et les rapports de domination locaux et internationaux sous-jacents au conflit armé interne

À l'aide de la colonialité, la première partie du chapitre se concentre sur les dimensions coloniales et raciales sous-jacentes au conflit. Ainsi, il sera d'abord développé sur les rapports sociaux de domination construits dès la colonisation, sur le contexte régional et international et finalement sur les efforts étatiques de destruction d'une communauté ethnique particulière pendant le conflit armé.

Afin de situer les violences massives des droits humains commis pendant le conflit armé interne, il faut rappeler que la colonialité des relations sociales au Guatemala reflète un lourd héritage d'exclusion et d'oppression qui précède le conflit et qui définit les oppressions raciales, genrées et de classe toujours actuelle et répandue ¹³⁴. La colonialité est un concept apparenté à l'intersectionnalité qui désigne les oppressions inscrites dans une matrice et permet une « lecture

¹³⁴ Julia Hartviksen, « A matrix of violences: the political economy of violences against Mayan women in Guatemala's Northern Transversal Strip » (2022) 24:1 International Feminist Journal of Politics 87 à la p 88.

qui saisit les inégalités comme le produit d'une imbrication des discriminations » ¹³⁵. À la différence du colonialisme qui « réfère à la situation de soumission de certains peuples colonisés, à travers un appareil administratif et militaire métropolitain [...] [la colonialité] se fonde sur une infériorisation prétendument naturelle des lieux, des groupes humains, des savoirs et des subjectivités non occidentales » et qui persiste dans le temps et l'espace ¹³⁶. La colonialité permet donc d'entrevoir les rapports de pouvoir qui régissent les relations entre les peuples/groupes et/ou entre les États ¹³⁷.

Au Guatemala, la colonialité se manifeste notamment par la tradition coloniale de dépossession des terres et territoires autochtones initiés par l'Espagne qui a évoluée sans jamais cesser malgré l'indépendance du pays depuis 1821¹³⁸. Ces techniques d'assimilation forcée des communautés autochtones à la nation au nom du développement se sont développées au travers du spectre de gouvernance politique et de temps de guerre ou de paix 139. Transversalement, la construction d'un imaginaire social constitué d'une forte binarité autochtone (dévalorisé) vs allochtone (valorisé) légitime la violence, la discrimination et les injustices. Brigitte M. French explique que « Despite the diversity of racial identification and classification in the early post-colonial history of Guatemala [...], the nationalist project has been structured around the Guatemalan/indigenous binary » 140. Cette dynamique binaire oppose les *ladinos/ladinas*; partie de la population minoritaire de descendance mixte entre Européens (généralement espagnols), et les « Autochtones », partie de la population majoritaire au pays membre de groupes ethnoculturels mayas 141. French rappelle qu'en fait, depuis le processus de construction de l'État-nation du Guatemala, un enjeu au cœur de ce processus consiste en l'opposition catégorique entre ces deux groupes sociaux 142, et l'infériorisation d'un groupe à l'autre.

 $^{^{135}}$ Rachel Solomon Tsehaye et Henri Vieille-Grosjean, « Colonialité et occidentalocentrisme : quels enjeux pour la production des savoirs? » (2018) 32 Recherches en éducation 117 à la p 120

Arturo Escobar et Eduardo Restrepo, « Anthropologies hégémoniques et colonialité » (2009) 62 Cahiers des Amériques latines 83 à la p 86.

¹³⁷ Tsehaye et Vieille-Grosjean, *supra* note 135 à la p 120.

¹³⁸ Juan Castro et Manuela Lavinas Picq, « Stateness as Landgrab: A Political History of Maya Dispossession in Guatemala » (2017) 69:4 American Quaterly 791 à la p 793.

¹³⁹ *Ibid* à la p 791

¹⁴⁰ Brigitte M. French, Maya Ethnolinguistic Identity, Tucson, University of Arizona Press, 2010 à la p 2.

¹⁴¹ *Ibid*.

¹⁴² *Ibid.*; Carol Smith, « Origins of the National Question in Guatemala: A Hypothesis » dans Carol Smith, dir, *Guatemalan Indians and the State 1540-1988*, Austin, University of Texas Press, 1990, 72.

L'État guatémaltèque et ses institutions s'appuient sur une opposition conceptuelle entre les deux groupes identitaires 143 comme étant fondamentalement différents, et en faisant circuler activement une perception raciale négative, marginalisante et discriminatoire. Les communautés autochtones sont représentées comme un groupe intrinsèquement inférieur qui fait obstacle à la « modernité » et au « développement » du pays¹⁴⁴. À cet égard, Richard N. Adams souligne que l'« autochtonie » est un concept créé et instrumentalisé par l'État et des groupes dominants afin de pouvoir les assimiler à la « nation *ladina* », tout en maintenant des relations hiérarchiques entre les groupes ¹⁴⁵. Ces stratégies de construction sociale s'inscrivent notamment dans un contexte d'émergence du libéralisme du 19^e siècle, époque où les populations autochtones représentaient le plus du deux tiers de la population globale, et dont une grande partie était soumise au travail forcé au nom du « développement » 146. L'acceptabilité de l'exploitation des populations autochtones dans une logique de développement s'est accompagnée d'une normalisation et intensification des préjugés et discriminations fondées sur la race et l'ethnie qui ont exclu les communautés originaires à toute participation politique et économique du pays 147. Les structures de discrimination préconflit et actuelles tirent leurs origines de la conquête coloniale et la subordination des populations autochtones par les élites économiques, politiques, sociales et militaires. Ces mêmes élites ont mis en place une vision sociale oppressante qui conçoit les Autochtones comme la cause du manque de progrès, qu'il s'agit d'une population « paresseuse » et que leurs modes de vie sont « primitifs » 148.

Parallèlement, le conflit armé s'est produit dans un contexte régional et international complexe à l'intersection d'un héritage historique de colonialité, de transformation des activités économiques et de disputes sur les terres et territoires ¹⁴⁹. L'infériorisation des espaces et groupes non occidentaux sur laquelle repose la colonialité s'opérationnalise aussi par l'extraction des ressources, notamment celles naturelles et humaines, dans une logique de reproduction du capital ¹⁵⁰. Ainsi, ce concept permet d'expliquer l'articulation de la domination et la mainmise occidentale, notamment

-

¹⁴³ French, *supra* note 140 à la p 3.

¹⁴⁴ Richard N. Adams, « The Evolution of racism in Guatemala: Hegemony, Science, and Antihegemony » (2005) 1:1 Histories of Anthropology Annual 132 à la p 133.

¹⁴⁵ *Ibid*.

¹⁴⁶ *Ibid* à la p 146.

¹⁴⁷ Adams, *supra* note 144.

¹⁴⁸ *Ibid* à la p 148.

¹⁴⁹ Hartviksen *supra* note 134 à la p 91.

¹⁵⁰ Escobar et Restrepo, *supra* note 136 à la p 86.

celle nord-américaine, au Guatemala qui persiste dans le temps depuis l'histoire coloniale ¹⁵¹. Par exemple, les États-Unis, en collaboration avec les élites guatémaltèques, ont joué un rôle important sur la dépossession des terres et ultimement le contexte politique et économique entourant le conflit armé interne au Guatemala. La *United Fruit Company* (UFCO), une entreprise transnationale de Boston, a obtenu en 1936 une large concession de terre de 99 ans, la plaçant comme la plus grande propriétaire terrienne au Guatemala ¹⁵². L'administration de Jacobo Árbenz a tenté la toute première réforme agraire dans l'histoire de la région en réponse à la distribution injuste des terres, ce qui a rapidement créé des tensions et conflits avec la UFCO et ses intérêts économiques de la région ¹⁵³. Avec l'approbation d'Eisenhower (et Truman), anxieux de la potentielle menace communiste que représentaient Árbenz et ses tendances gauchistes et communistes, la UFCO a collaboré avec la CIA pour la mise en place d'un coup d'État en 1954. Un ancien colonel militaire et ses forces paramilitaires ont été choisis pour mener la « libération anti-Árbenz » et le changement de régime ¹⁵⁴.

Pour les trois décennies suivantes, seulement des généraux militaires ont conservé le pouvoir 155 et les États-Unis ont maintenu un appui direct sur les forces militaires antiguérillas afin d'en créer une plus puissante et efficace dans les années 1970 dans une logique de guerre au communisme 156. Cependant, l'implication militaire de Washington et son influence sur les campagnes contre insurgés des régimes répressifs en place s'est transformée en embarras en matière de protection des droits humains ; les campagnes violentes et répressives de l'armée guatémaltèque ont été critiquées par l'administration Carter en 1977 157. Washington suspens à ce moment l'aide militaire au Guatemala, ce qui n'apporte aucune modération aux politiques contre insurgés, car elles sont financées par de nouvelles ententes avec l'Espagne, le Chili, l'Argentine, Taiwan et Israël qui offrent de nouvelles sources d'appui et d'entraînement militaire 158. C'est la gouvernance d'Efraín Ríos Montt, arrivé au pouvoir en 1982, appuyée par l'administration Reagan qui aura été parmi les

-

¹⁵¹ Escobar et Restrepo *supra* note 136 à la p 86.

¹⁵² Britta H. Crandall et Russell C. Crandall, « *Our Hemisphere* »?: The United States in Latin America, from 1776 to the Twenty-First Century, New Haven et Londres, Yale University Press, 2021 à la p 160.

¹⁵³ *Ibid* à la p 161.

¹⁵⁴ *Ibid* aux pp 161, 163 et 164.

¹⁵⁵ *Ibid* à la p 165.

¹⁵⁶ *Ibid* à la p 236.

¹⁵⁷ *Ibid* à la p 236

¹⁵⁸ *Ibid* à la p 237.

plus violentes et meurtrières en Amérique centrale ¹⁵⁹. Finalement, tout en reconnaissant les implications et dommages de l'influence internationale (notamment états-unienne), il est pertinent d'aussi peser l'agentivité des élites guatémaltèques qui ont perpétré les violences massives des droits humains pendant le conflit armé.

En outre, il est de mise de revenir sur les stratégies politiques et militaires internes de destruction des peuples autochtones. Le conflit armé interne guatémaltèque réfère à 36 années (1960 à 1996) de conflit armé entre des gouvernements militaires et des mouvements de résistance (certains sous forme de guérillas, d'autres plutôt étudiants ou de la société civile)¹⁶⁰. On estime que plus de 200 000 décès ou disparitions ont eu lieu pendant cette période ¹⁶¹. Selon la CEH, plus de 93% des meurtres ont été commis par des forces armées étatiques ¹⁶². Des campagnes politiques drastiques et violentes ont été menées par le gouvernement guatémaltèque et ses institutions afin de détruire toute présence autochtone au pays. Le conflit armé représente un moment dans l'histoire du Guatemala où la terreur quotidienne et institutionnalisée était à son plus explicite¹⁶³. Les années 1980 du conflit ne sont pas seulement marquées par les plus hauts taux de décès et le point culminant des violences, mais également par la période durant laquelle le génocide s'est produit. La signature des Accords de paix en 1996 a mis « fin » aux affrontements entre les forces armées guatémaltèques et les guérillas¹⁶⁴ (ou rebelles gauchistes)¹⁶⁵, et l'un des résultats de ces Accords était la mise en place d'une commission de vérité : la CEH. Dans son rapport final, remis en 1999, la CEH offre un portait horrifiant de l'intensité de la violence utilisée par l'État à l'endroit des populations autochtones. L'existence d'un racisme profond et systémique est claire et explicite : 83,33% des victimes identifiées sont d'origines ethnoculturelles mayas 166.

La CEH a également conclu qu'entre 1981 et 1983, l'armée guatémaltèque a spécifiquement identifié des groupes d'origines ethnoculturelles mayas comme « ennemi interne », les

.

¹⁵⁹ Crandall et Crandall, *supra* note 152 aux pp 238 et 243.

¹⁶⁰ Rebecca Patterson-Markowitz, Elizabeth Oglesby & Sallie Marston, « 'Subjects of Change': Feminist Geopolitics and Gendered Truth-Telling in Guatemala » (2012) 13:4 J Intl Women's Studies 82 à la p 83.

¹⁶¹ *Ibid*.

¹⁶² *Ibid*; CEH, *supra* note 3.

¹⁶³ Victoria Sanford, « From Genocide to Feminicide: Impunity and Human Rights in Twenty-First Century Guatemala » (2008) 7:2 J Human Rights 104 à la p 104.

¹⁶⁴ *Ibid* à la p 106.

¹⁶⁵ Patterson-Markowitz, Oglesby et Marston, *supra* note 160 à la p 84.

¹⁶⁶ CEH, *supra* note 3 aux pp 85-86.

conceptualisant ainsi comme de potentiels alliés des guérillas ou mouvements de résistance à la dictature militaire (par la subsistance matérielle, le recrutement ou encore le refuge de ses membres)¹⁶⁷. Les stratégies militaires et politiques du gouvernement et de l'armée ont donc permis la définition d'un « ennemi interne » élargi qui avait pour objectif d'inclure spécifiquement des civils de groupes ethniques, permettant et légitimant les actes de violence à leur égard¹⁶⁸. Les femmes, personnes âgées et enfants n'étaient pas épargnées de cette définition¹⁶⁹. Finalement, après l'analyse des faits en relation à la définition de génocide qu'en fait la *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide*¹⁷⁰ (convention ratifiée par le Guatemala le 13 janvier 1950) « [...] la CEH concluye que agentes del Estado de Guatemala, en el marco de las operaciones contrainsurgentes realizadas entre los años 1981 y 1983, ejecutaron actos de genocidio en contra de grupos del pueblo maya que residía en las cuatro regiones analizadas »¹⁷¹. À cet effet, le génocide et ses actes constitutifs sont des manifestations en proportions démesurées de la violence fondée sur des catégories identitaires, et dans ce cas-ci, fondée sur la race et l'ethnie autochtone.

En somme, cette section du chapitre a permis d'élaborer les dimensions coloniales et raciales (qui transcendent les frontières) du conflit armé et du génocide. Il faut cependant aussi mettre en évidence les dimensions genrées de la guerre et du génocide dans le contexte guatémaltèque. Ces derniers ne sont pas neutres, et ils ont des conséquences spécifiques pour les femmes.

2.2 Les violences envers les femmes autochtones à l'intersection des dimensions de genre et de race

Les femmes autochtones sont confrontées à vivre des expériences de violence, marginalisation et exclusions particulières ¹⁷² à l'intersection de différents systèmes d'oppression comme le racisme et le sexisme. Ces expériences particulières à la violence ont culminé, tout comme d'autres types

Luz Méndez et Maya Alvarado, Mujeres, justicia y resarcimiento: violencia sexual en el conflicto armado, Guatemala, Unión Nacional de Mujeres Guatemaltecas (UNAMG) (2018) à la p 27.

Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, 9 décembre 1948, 78 RTNU 1021 à la p 277 (entrée en vigueur : 12 janvier 1951).

¹⁶⁷ CEH, *supra* note 3 à la p 39.

¹⁶⁸ *Ibid*.

¹⁷¹ Comisión para el Esclarecimiento Histórico (CEH), Guatemala, memoria del silencio (Tz'inil Na'Tab'Al), Informe de la Comisión para el Esclarecimiento Histórico: Conclusiones y Recomendaciones (1999) à la p 51.; « [...] la CEH conclut que des agents de l'État du Guatemala, dans le cadre des opérations de contre-insurrection menées entre 1981 et 1983, ont exécuté des actes de génocide contre des groupes de Mayas résidant dans les quatre régions analysées » [notre traduction].

¹⁷² Crosby et Lykes, *supra* note 1 à la p 461.

de violence, pendant le conflit armé. À l'aide de la colonialité du genre, l'objectif de cette deuxième section du chapitre est donc d'expliciter les violences sexuelles et fondées sur le genre à l'intersection des dimensions ethniques et raciales du conflit, mais aussi de saisir leur continuité dans un contexte de justice transitionnelle.

2.2.1 Les violences sexuelles dans le droit international et leur utilisation comme arme de guerre et acte de génocide

Dans le droit international, c'est grâce au travail de plaidoyer de la part d'organisations de femmes et féministes et l'appui d'actrices clés qu'il a été possible de générer une sensibilité et une prise d'action internationale sur les violences sexuelles et fondées sur le genre¹⁷³. Des mouvements pour traiter de la problématique de la violence et discrimination à l'égard des femmes ont permis la conceptualisation de la terminologie « violence envers les femmes » et son intégration au cadre du droit international. La *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* de 1979¹⁷⁴ est le fruit de ce travail et représente le premier instrument conventionnel juridico-politique à aborder la violence faite envers les femmes dans ce cadre¹⁷⁵.

Avant les conflits au Rwanda et en ex-Yougoslavie, l'agression sexuelle dans le droit international était considérée isolée, individuelle et comme une violation de l'honneur familiale ¹⁷⁶. Et plus spécifiquement en contexte de guerre ou de conflit armé, l'agression sexuelle était tolérée et traitée comme une inévitable « conséquence [naturelle] de la guerre » ¹⁷⁷. Un important travail des mouvements féminins et féministes transnationaux dans les années 1970 a ensuite permis l'introduction des violences sexuelles et fondées sur le genre comme crimes de guerre, relevant de la compétence des tribunaux en 1990 ¹⁷⁸. La conceptualisation de la violence sexuelle et fondée sur le genre comme étant de l'ordre du privé était désuète, spécialement en contexte de conflit ou de guerre généralement fondés sur des différences politiques, ethniques, religieuses, etc ¹⁷⁹. Les

⁻

¹⁷³ Guisela López et Carla Yadira De Léon Alvarado, Centro de Estudios de Género, *El derecho de las mujeres a una vida digna: discurso y realidad en Guatemala*, Guatemala, Editorial Cultura, 2012 à la p 59.

¹⁷⁴ Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 18 décembre 1979, 1249 RTNU 1-20378 (entrée en vigueur : 3 septembre 1981).

¹⁷⁵ López et De Léon Alvarado, *supra* note 173 à la p 59.

¹⁷⁶ Rana Jaleel, "Weapons of sex, weapons of war: Feminisms, ethnic conflict and the rise of rape and sexual violence in public international law during the 1990s" (2013) 27:1 Cultural Studies 115 à la p 118.

¹⁷⁷ Caterina E. Arrabal Ward, *Wartime Sexual Violence at the International Level: A Legal Perspective*, Leiden, Brill Nijhoff, 2018 à la p 39.

¹⁷⁸ Jaleel, *supra* note 176 à la p 119.

¹⁷⁹ Jaleel, *supra* note 176 à la p 121.

tribunaux spéciaux pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie sont les premiers à avoir poursuivi le crime d'agression sexuelle comme un crime de droit international 180.

La terminologie juridique d'« agression sexuelle » en contexte de conflit armé englobe différents actes de violences sexuelles tels que la grossesse forcée, la prostitution forcée, l'esclavage sexuel, l'avortement forcé, l'infanticide féminin, les mutilations génitales, l'agression sexuelle, etc¹⁸¹. Tout comme le racisme est un instrument de pouvoir, les violences sexuelles et fondées sur le genre le sont également. La violence sexuelle est une manifestation sexuelle de pouvoir et d'agression à travers laquelle réside une intention ; celle de dominer, humilier, soumettre et dégrader ¹⁸². Ce sont majoritairement les femmes qui sont victimes de tels actes. Même si en moins grande proportion, les personnes issues de la diversité de genre et les hommes en sont également victimes ¹⁸³. Différents instruments de droit international humanitaire, de droit pénal international et de droit international des droits humains adressent la violence sexuelle. Aussi, des instruments davantage politiques comme les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU reconnaissent l'usage de la violence sexuelle comme arme de guerre. La Résolution 2122¹⁸⁴ de 2013 visait notamment à renforcer sa définition et à consolider l'implantation de la *Résolution 1325* les 2000 les. Il n'en reste que les tribunaux ad hoc mis en place suite aux conflits rwandais et bosniaques « [...] presented an opportunity to prosecute for the first time in history wartime rape and other forms of sexual violence [...] [and] established a new paradigm on how to treat these crimes and integrated these offences as part of the crimes against humanity, genocide and war crimes spectrum [...] > 187.

Dans le contexte guatémaltèque, la colonialité des rapports sociaux qui repose sur « une domination fondée sur l'idée de race [...] [ainsi que] la domination et légitimation des relations patriarcales et hiérarchies de genre [...] » 188 permet de contextualiser l'utilisation de la violence sexuelle comme

100

¹⁸⁰ Ward, *supra* note 177 à la p 40.

¹⁸¹ Jaleel, *supra* note 176 à la p 120; Elizabeth Heineman, « The History of Sexual Violence in Conflict Zones: Conference Report » (2008) 2008:1 Radical History Review 5 à la p 5.

¹⁸² Equipo de Estudios Comunitarios y Acción Psicosocial (ECAP) et Unión Nacional de Mujeres Guatemaltecas (UNAMG), *Tejidos que lleva el alma: Memoria de las mujeres mayas sobrevivientes de violación sexual durante el conflicto armado*, 2e éd (2011) à la p 151 [ECAP et UNAMG].

¹⁸³ Ward, *supra* note 177 à la p 15.

¹⁸⁴ Résolution 2122, Rés CS 2122, Doc off CS NU, 7044e sess, Doc Nu S/RES/2122 (2013).

¹⁸⁵ Résolution 1325, Rés CS 1325, Doc off CS NU, 4213e séance, Doc NU S/RES/1325 (2000).

¹⁸⁶ Ward, *supra* note 177 à la p 37.

¹⁸⁷ Ward, *supra* note 177 à la p 40.

¹⁸⁸ Tsehaye et Vieille-Grosjean, *supra* note 135 à la p 120.

outils de guerre, mais également comme stratégique d'élimination d'un groupe racial et ethnoculturel déterminé¹⁸⁹. La CEH a déterminé que les violences sexuelles à l'endroit des femmes autochtones ont été un élément constitutif du génocide commis envers les peuples autochtones mayas du Guatemala, car 89% des victimes de violences sexuelles étaient autochtones ¹⁹⁰. L'objectif et l'intention de détruire un groupe ethnoculturel se traduisent à travers la destruction des possessions physiques (comme les villages, maisons, territoires et possessions), mais aussi par la destruction des capacités reproductrices ¹⁹¹, par exemple. Les femmes et les filles, par leur capacité de reproduction et de transmission des valeurs, coutumes et traditions ethnoculturelles, étaient considérées comme « the progenitors of future guerrillas and future rebel Indians »¹⁹². Les violences sexuelles de masse étaient alors souvent commises avant les massacres de communautés autochtones, ¹⁹³ positionnant ainsi les femmes autochtones au premier plan, et ultimement victimes et survivantes primaires d'actes de génocide.

La colonialité de genre (déclinaison typologique de la colonialité), développé par la philosophe argentine María Lugones¹⁹⁴, permet « [...] de démasquer [le] côté obscur du système de genre colonial/moderne qui transforme l'être colonisé, et en particulier la femme colonisée, en un être qu'on peut impunément maltraiter, violer, exploiter, faire travailler jusqu'à la mort et éliminer physiquement et culturellement [...] ¹⁹⁵». Résidant intrinsèquement à l'intérieur du contexte socioéconomique et politique au Guatemala, la violence sexuelle et fondée sur le genre est à la fois résultat et manifestation de l'intersection des relations de pouvoir existantes entre les hommes et les femmes et entre *Ladinxs* et Autochtones. Les chercheuses de l'*Equipo de Estudios Comunitarios y Acción Psicosocial* (ECAP) et de l'*Unión Nacional de Mujeres Guatemaltecas* (UNAMG) approfondissent la réflexion sur les facteurs intersectionnels d'insécurité. Dans le

¹⁸⁹ Ward, *supra* note 177 à la p 40.

¹⁹⁰ Méndez et Alvarado, supra note 169 à la p 25.

¹⁹¹ Sanford, *supra* note 163 à la p 107.

¹⁹² Crosby et Lykes, supra note 1 à la p 461; Irma Alicia Velásquez Nimatuj, rapport d'expertise culturel « Primer Tribunal de Conciencia contra la Violencia Sexual hacia las mujeres durante el conflicto armado interno: Peritaje cultural », Tribunal de la Conscience, présenté au Tribunal de la Conscience à la ville de Guatemala, 5 mars 2010 [non publié].

¹⁹³ Velásquez Nimatuj, *ibid*.

¹⁹⁴ María Lugones, « Heterosexualism and the Colonial / Modern Gender System » (2007) 22:1 Hypatia (Indiana University Press) 186; María Lugones, « Toward a Decolonial Feminism » (2011) 25:4 Hypatia (Indiana University Press) 742.

¹⁹⁵ Breny Mendoza, « La question de la colonialité du genre » (2019) 23 Les cahiers du Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes 90 à la p 99.

rapport intitulé *Tejidos que lleva el alma : Memoria de las mujeres mayas sobrevivientes de violación sexual durant el conflicto armado*, il est souligné que le groupe « femmes autochtones » au Guatemala doit être compris comme triplement exclu¹⁹⁶. Les facteurs d'exclusion identifiés dans ce rapport sont l'origine ethnoculturelle (maya), le genre (féminin) et la classe économique (précaire), « lo cual permite explicar que sean ellas quienes ocupan la posición de mayor opresión (étnica, genérica y de clase) dentro de la estructura social »¹⁹⁷.

Ces facteurs triples d'exclusion et la colonialité du genre persistent même en période de transition et ont des impacts concrets sur les expériences (uniques et hétérogènes) des femmes autochtones guatémaltèques. À un point tel que plusieurs chercheuses et organisations de la société civile guatémaltèques observent le passage du génocide (pendant le conflit armé) au féminicide (en période de transition ou de paix). Finalement, ces éléments appuient la nécessité d'une perspective intersectionnelle en contexte d'« après-guerre » afin de pouvoir adresser les structures coloniales et de genre en place qui permettaient, et continuent de permettre, des facteurs multiples d'insécurité et de violence vécus par les femmes autochtones au pays.

2.2.2 Le passage du génocide au féminicide au Guatemala : un continuum des violences à l'intersection des identités de genre, ethniques et raciales

Malgré la fin du conflit, les femmes autochtones persistent à être en position d'extrême vulnérabilité à la violence dans la société guatémaltèque. Il est évident à travers plusieurs écrits et expériences de vie de femmes qu'il existe une persistance et prédominance de violence fondée sur le genre et l'ethnie au Guatemala, qui est notamment le résultat du processus historique colonial et de la colonialité des relations sociales ¹⁹⁸. Celle-ci se manifeste, entre autres, à travers le phénomène du féminicide ¹⁹⁹. S'inscrivant dans des dimensions intersectionnelles et de colonialité des relations

^{06.3}

¹⁹⁶ ECAP et UNAMG, *supra* note 182 à la p 154.

¹⁹⁷ *Ibid*, « ce qui permet d'expliquer qu'elles occupent la position d'oppression la plus grande [...] à l'intérieur de la structure sociale » [notre traduction].

¹⁹⁸ Hartviksen, *supra* note 134 à la p 88.

Sanford, supra note 163; Shannon Drysdale Walsh et Cecilia Menjívar, « "What Guarantees Do We Have?" Legal Tolls and Persistent Impunity for Feminicide in Guatemala » (2016) 58:4 Latin American Politics and Society 31; Lorena Fuentes, «"The Garbage of Society": Disposable Women and the Socio-Spatial Scripts of Femicide in Guatemala » (2020) 52:6 Antipode 1667; Paula Godoy-Paiz, « Not Just "Another Woman": Femicide and Representation in Guatemala » (2012) 17:1 The Journal of Latin American and Caribbean Anthropology 88.

sociales, le féminicide peut notamment prendre forme en raison de l'impunité et la persistante représentation sociale négative des femmes autochtones.

D'abord, l'impunité face aux crimes et actes de violences sexuelles commis pendant le conflit armé et le génocide est largement identifiée comme un des éléments permettant au phénomène du féminicide²⁰⁰ d'exister. Bien que les femmes soient moins victimes de meurtre que les hommes au pays, le caractère de ces meurtres est particulier²⁰¹. En effet, plusieurs chercheuses, dont Paula Godoy-Paiz, définissent le féminicide comme le meurtre de femmes, par des hommes, parce qu'elles sont femmes²⁰². S'étant construite en relation au terme anglais « femicide » qui réfère au meurtre de femmes en criminologie, la terminologie « féminicide » est plutôt politique et émerge des littératures féministes afin d'adresser les crimes haineux envers les femmes²⁰³. Marie-France Labrecque retient la définition de l'anthropologue mexicaine Marcela Lagarde « pour qui le féminicide est une forme extrême de violence de genre et un ensemble d'actions misogynes contre les femmes dont la forme ultime est le meurtre ²⁰⁴». Cet acte de violence est le point extrême d'un continuum des violences à l'égard des femmes, et l'objectif de le catégoriser différemment d'un homicide, est que ce type de violence comporte des spécificités différentes que celles qui s'exercent à l'endroit des hommes²⁰⁵. Puis, le contexte particulier des relations sociales (à l'intersection d'identités de genre, raciales, ethniques, de classe, etc.) a également un impact sur la façon dont des femmes meurent prématurément en raison de leur genre²⁰⁶.

S'inscrivant dans les structures de domination patriarcales et coloniales, le féminicide fait référence aux relations de pouvoir sous-jacentes à l'acte en soi, qui place les femmes en position

.

²⁰⁰ Dans la doctrine sur le féminicide, il est implicite que le concept s'applique en « temps de paix ». Aux fins de ce travail, il est repris dans sa conception telle qu'appliquée en « temps de paix » et il n'est pas tenté de le mobiliser pour une application en « temps de guerre ». Le concept et phénomène est surtout mobilisé afin d'argumenter une continuité dans le temps des manifestations de violences sexuelles et fondées sur le genre au Guatemala à travers les différentes périodes conflit/transition/post-conflit.

²⁰¹ Selon le programme des Nations Unies pour le développement au Guatemala (PNUD), la violence du meurtre atteint davantage les hommes que les femmes au Guatemala. Par exemple, en 2022, le pays a enregistré 2567 décès d'hommes et 437 décès de femmes ; PNUD Guatemala, « Los homicidios suben por segundo año consecutivo en Guatemala » (27 janvier 2023), en ligne : *United Nations Development Program* https://www.undp.org/es/guatemala/blog/los-homicidios-suben-por-segundo-ano-consecutivo-en-guatemala>.

²⁰² Godoy-Paiz, *supra* note 199 à la p 90.

²⁰³ Sanford, *supra* note 163 à la p 112.

²⁰⁴ Marie-France Labrecque, « De Ciudad Juárez à l'Autoroute des larmes : ces femmes autochtones que l'on tue en toute impunité » (2014) 1 Cahiers DIALOG à la p 3.

²⁰⁵ *Ibid* à la p 1.

²⁰⁶ Godoy-Paiz, *supra* note 199 à la p 95.

« inférieure » dans la hiérarchie sociale²⁰⁷. Finalement, conceptuellement, le féminicide englobe davantage que l'acte de violence commis par des hommes résultants à la mort de femmes. Il tient également responsables l'État et les institutions judiciaires, qui par leur inefficacité, déni ou tolérance, normalisent et banalisent la misogynie²⁰⁸. En soi, le féminicide peut prendre forme, et se reproduire, lorsque l'État et les institutions n'assurent pas les conditions nécessaires à la sécurité des femmes dans les différents espaces (publics, privés, locaux, nationaux, etc.). Les implications de ce phénomène ne sont donc pas uniquement sociales, mais institutionnelles et étatiques.

Pour le Guatemala, la même tolérance étatique à la violence et l'inefficacité du système judiciaire afin de juger les violences sexuelles de masse au lendemain de la signature des Accords de paix permettent l'existence du féminicide, sa persistance et son intensification. L'impunité et le manque d'intervention de l'État et des institutions n'assurent pas la sécurité et les droits des femmes, et encore moins à l'égard de celles d'appartenance ethnoculturelle maya. L'argument de Sanford nous permet de saisir le lien entre l'impunité des violences pendant le conflit armé et son rôle dans les féminicides actuels. Pendant le conflit armé, l'État a entraîné ses soldats et autres milices armées ou paramilitaires à agresser et terroriser les femmes, stratégie qui a permis d'identifier que les auteurs matériels de violences sexuelles envers les femmes étaient en grande majorité des membres de l'armée nationale²⁰⁹. Une grande proportion des agents de l'État qui ont commis ces crimes n'ont jamais été amenés à faire face à leurs actions en justice. L'État n'a également jamais été tenu responsable pour avoir orchestré une telle stratégie et avoir formé des agents de l'État militarisés en position de domination, à agresser, mutiler et torturer les femmes majoritairement autochtones pendant la guerre²¹⁰. Si l'État a protégé et continue de protéger ces auteurs de violences sexuelles pendant le conflit armé, la signature des Accords de paix n'apporte pas la fin de l'impunité sur les violences fondées sur le genre à la suite du conflit. L'impunité assure la continuité des violences à l'égard des femmes et des femmes autochtones en éliminant tout effet dissuasif.

D'autre part, la représentation identitaire autochtone négative, issue d'une normalisation des rapports de domination coloniaux et raciaux, a un impact sur la représentation de la violence, son

²⁰⁷ Labrecque, *supra* note 204 à la p 3.

²⁰⁸ Sanford, *supra* note 163 à la p 112.

²⁰⁹ *Ibid* à la p 118.

²¹⁰ *Ibid* à la p 119.

acceptabilité et son impunité à l'endroit des femmes autochtones au Guatemala. La question de la normalisation contemporaine de la violence envers les femmes autochtones au Guatemala est récurrente dans la littérature. Autant Lynn Stephen²¹¹, Lorena Fuentes²¹² que David Carey²¹³ et Gabriela Torres²¹⁴ traitent d'une façon ou d'une autre d'un imaginaire collectif qui normalise, voir banalise la violence envers les femmes et les femmes autochtones. Elle est tellement présente qu'elle en devient phénomène commun du quotidien. Lorena Fuentes rapporte les paroles d'une femme activiste Maya Q'eqchi'-Xinka de Mixco qui mentionne dans un entretien que :

These women are disposable women. They are the female pariahs of society; they are women who aren't worth anything. And any woman that is assassinated in this country and ends up this way, it is because she is the garbage of society. And look at where garbage ends up. It's a very moral message ... it also enters through the eyes²¹⁵.

L'analogie évoquée entre les femmes et des « déchets » qui peuvent être disposés sans conséquence est poignante, elle illustre l'intensité des actes de violence sur le corps des femmes, mais aussi le peu d'importance que les autorités, les gouvernements, et les institutions accordent à la sécurité, au bien-être et à la justice pour les femmes et familles des victimes. Cette banalisation est même explicitée par la couverture médiatique, spécialement à l'endroit des victimes autochtones de féminicide. Gabriela Torres identifie une sous-représentation de la violence envers les peuples autochtones dans les médias comme le journal *Prensa Libre*, alors que ces groupes ethniques représentent la majorité de la population et les premières victimes du génocide pendant le conflit armé²¹⁶. Lorena Fuentes appelle à une relecture de la violence en ce qui a trait au féminicide et comment certains corps et espaces sont préconceptualisés comme « jetables » à travers des imaginaires fondés sur le genre et la race/l'ethnie, renforçant ainsi une hiérarchie entre les victimes²¹⁷. Selon Fuentes, les implications de cette relecture sont doubles lorsqu'analysées à travers une lentille de la performativité. La première implication est le concept de féminicide est

-

²¹¹ Lynn Stephen, « Fleeing rural violence: Mam women seeking gendered justice in Guatemala and the U.S. » (2019) 46:2 The Journal of Peasant Studies 229.

²¹² Fuentes, *supra* note 199.

²¹³ David Carey et M. Gabriela Torres, « Precursors to Femicide: Guatemalan Women in a Vortex of Violence » (2010) 45:3 Latin American Review 142.

²¹⁴ *Ibid*; Gabriela Torres, « Art and Labor in the Framing of Guatemala's Dead » (2014) 35:1 Anthropology of Work Review 14.

²¹⁵ Fuentes, *supra* note 199 à la p 1668.

²¹⁶ Torres, supra note 214 à la p 16.

²¹⁷ Fuentes, *supra* note 199 à la p 1667.

une force productive qui aide à rendre visible les sujets et sites de la violence. La deuxième implication est que les discours entourant les féminicides ont pour impact de différencier et hiérarchiser les victimes²¹⁸.

De ces arguments et d'une perspective intersectionnelle, il est possible d'observer que les corps des femmes autochtones sont considérés comme « jetables » et ayant moins d'importance/de valeur en raison de leur identité à l'intersection de leur origine ethnoculturelle, statut économique et social. Paulina García del Moral et Miriam Hatabi appellent notamment à une lecture et conceptualisation du féminicide qui soit davantage intersectionnelle et qui prend en compte de longs processus historiques coloniaux dans la manifestation de la violence à l'égard des femmes ²¹⁹. Ces phénomènes, comme la hiérarchie des victimes de féminicides, se font en relation à la tradition d'impunité ainsi que les façons dont les relations de pouvoir sociales ont été et continuent de se construire au Guatemala ²²⁰. Le féminicide, l'impunité et le double standard de la couverture médiatique permettent de souligner la colonialité des meurtres commis envers les femmes autochtones au pays. Cette manifestation extrême de la violence patriarcale se produit en raison d'intersections de systèmes d'oppression (sexisme, racisme, classisme, entre autres).

Enfin, ce chapitre visait à démontrer les rapports sociaux de domination à l'intersection du racisme et du sexisme sous-jacents au conflit armé et à la période de transition. Les structures racistes et sexistes en place tirent leurs racines du processus historique colonial et de la colonialité des relations locales et internationales. Le continuum des violences a permis d'expliciter la continuité de la position vulnérable des femmes autochtones ainsi que les obstacles structurels moins explicites à travers lesquels elles doivent naviguer en contexte « post-conflit ». Les processus de justice transitionnelle doivent se rendre compte de ces dimensions et leurs croisements afin de pouvoir travailler vers une justice transitionnelle qui pour le moins limite de reproduire les rapports sociaux de domination vécue par la population visée par le mécanisme en question.

²¹⁸ Fuentes, *supra* note 199 à la p 1672.

²¹⁹ Paulina García del Moral, « The Murders of Indigenous Women in Canada as Feminicides: Toward a Decolonial Intersectional Reconceptualization of Femicide » (2018) 43:4 Signs: Journal of Women in Culture and Society 929; Miriam Hatabi, *Un féminicide colonial dans les Amériques : perspectives comparées Mexique-Canada*, thèse de maîtrise en science politique, Université d'Ottawa, 2019.

²²⁰ Fuentes, *supra* note 199 à la p 1675.

CHAPITRE 3

PORTER LA VÉRITÉ SUR LES VIOLENCES SEXUELLES : L'ANALYSE DES TRIBUNAUX DE CONSCIENCE ET DES SILENCES

Dans ce chapitre, l'objectif est de révéler certains angles morts issus de la vérité et ses mécanismes sensibles au genre. À l'aide des Tribunaux de Conscience, un mécanisme mis en place au Guatemala pour aborder les violences sexuelles vécues pendant le conflit armé par les femmes autochtones, il sera explicité des injustices du port de la vérité. Ensuite, à l'aide d'une attention sur les masculinités dans la guerre et la formation militaire, il sera argumenté l'expérience multidimensionnelle du silence qui entrecroise oppressions et privilèges.

3.1 Les Tribunaux de Conscience : l'agentivité des femmes autochtones dans la définition de la vérité

Les femmes ont défié les attentes des mécanismes « officiels » de vérité (la CEH et REMHI) qui avaient davantage envisagé leur silence. Bien qu'elles correspondent à environ la moitié des témoignages reçus²²¹, les femmes relatent rarement ce qu'elles ont vécu personnellement. Elles sont donc actives dans les processus de vérité, mais « [w]omen don't talk about themselves » ²²². Plusieurs raisons peuvent motiver ce choix comme la peur ou l'agentivité (« a conscious and intentional withholding born out of various strategic negotiations » ²²³). Cependant, ces raisons ont eu pour impact la sous-représentation des crimes fondés sur le genre et une distorsion de la vérité ²²⁴. De plus, malgré certaines avancées d'intégration d'une perspective de genre aux commissions de vérité (CEH et REMHI), plusieurs limites persistent ²²⁵. Patterson-Markowitz, Oglesby et Marston expliquent que la CEH et REHMI sont perçues par les organisations de femmes guatémaltèques

²²¹ Rosser, *supra* note 6 aux pp 74-75.

²²² *Ibid*.

²²³ Rosser, *supra* note 6 à la p 79.

²²⁴ Vasuki Nesiah et al, *Truth Commissions and Gender: Principles, Policies and Procedures*, International Center for Transitional Justice, Gender Justice Series (2006), en ligne à la p 17.

²²⁵ Entrevue de Carlos Martín Beristain par Rebecca Patterson-Markowitz (19 juillet 2011), Ville de Guatemala, tel que cité dans Patterson-Markowitz, Oglesby et Marston, *supra* note 160 à la p 88; Patterson-Markowitz, Oglesby et Marston, *supra* note 160 à la p 86.

comme un important premier pas pour la compréhension de la violence fondée sur le genre commise pendant le conflit armé, mais que ces projets ont laissé un vide important²²⁶. Dans un contexte où la banalisation de la violence à l'égard des femmes autochtones se maintient même en période de transition et « post-conflit », les groupes et organisations de femmes, témoins, victimes et leurs familles ont donc dû travailler dans cet angle mort pour exposer leur(s) vérité(s). Les Tribunaux de Conscience, comme pratique *ad hoc*, ont cherché à combler ce besoin.

En réponse aux silences genrés de la vérité qui se retrouvent autant dans les mécanismes de justice transitionnelle que dans les initiatives de réparation du tissu social locales et autochtones, un consortium est créé en 2003 afin de travailler avec des groupes de femmes survivantes de violence sexuelle pendant le conflit armé²²⁷. Le consortium était composé d'UNAMG²²⁸, ECAP²²⁹ et plusieurs féministes nationales ou internationales indépendantes. Pour participer au consortium, des femmes issues de quatre groupes mayas spécifiques (Chuj, Q'eqchi', Kaqchiquel et Mam) en provenance que trois régions du pays (Huehuetenango, Chimaltenango et Alta Verapaz) ont été ciblées²³⁰. Ces groupes ont été sélectionnés en raison des formes extrêmes de violences commises à l'endroit des communautés autochtones documentées dans ces régions précises (comme les massacres et viols collectifs), mais aussi parce que les organisations avaient une présence physique déjà établie²³¹. Dans le cadre de ce consortium, les survivantes ont reçu du support psychosocial, des groupes de soutien mutuels ont été créés et celles-ci ont contribué à un projet de recherche oral innovant afin de documenter les récits d'expériences en lien avec la violence sexuelle pendant le conflit armé²³². Néanmoins, en réponse au système juridique perpétuellement défaillant pour les crimes sexuels et fondés sur le genre pendant le conflit armé, l'organisation de Tribunaux de

.

²²⁶ Patterson-Markowitz, Oglesby et Marston, *supra* note 160 à la p 90.

²²⁷ Crosby et Lykes, *supra* note 1 à la p 466.

²²⁸ UNAMG est un des groupes féministes et féminins des plus influents et politiquement impliqués au Guatemala, et c'est le groupe qui travaille depuis le plus longtemps pour et auprès des victimes et survivantes du conflit armé. Le groupe formé depuis 1976, ses membres ont dû travailler en exil pendant de nombreuses années par la répression politique dont elles étaient sujettes pendant le conflit armé. Patterson-Markowitz, Oglesby et Marston, *supra* note 160 à la p 92; Unión Nacional de Mujeres Guatemaltecas (UNAMG), « Historia » (dernière consultation le 27 septembre 2023), en ligne.

ECAP de son côté travaille depuis une conception psychosociale large et réalise des actions dans des objectifs de réparation du tissu social, de construction de la mémoire historique depuis l'expérience des victimes, de promouvoir le protagonisme des femmes et finalement d'adresser et atténuer les dommages causés par la violence sociale, politique et issue des catastrophes naturelles. Equipo de estudios comunitarios y acción psicosocial (ECAP), « Quiénes somos? » (dernière consultation le 27 septembre 2023), en ligne.

²³⁰ Crosby et Lykes, *supra* note 1 à la p 466.

²³¹ *Ibid*.

²³² Crosby et al, *supra* note 30 à la p 266.

Conscience a permis aux femmes de contribuer à la création d'espaces parallèles²³³ de recherche de la vérité et de justice²³⁴. Ceux-ci ont donc pris place en complément des actions psychosociales menées par le consortium.

Les tribunaux de femmes, à l'aide de l'intégration d'une perspective de genre et féministe, se sont révélés être des mécanismes de revendications, de lutte et de justice afin de dénoncer la violence à l'égard des femmes. Le premier tribunal de ce genre à prendre place au Guatemala est nommé *Primer Tribunal de Consciencia de las Mujeres de Guatemala*²³⁵, et s'est déroulé le 9 décembre 1998²³⁶. Il a rassemblé plus de 200 femmes autochtones, paysannes, étudiantes, professionnelles, ménagères de tous les âges et classes sociales²³⁷. L'évènement s'est réalisé dans le contexte de commémoration des 50 ans de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*²³⁸ et la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Bien qu'intéressant pour l'analyse des mobilisations des femmes guatémaltèques concernant les violences envers les femmes, ce tribunal ne sera pas mobilisé dans le cadre de cette recherche, car il ne représente pas un mécanisme de la vérité. En effet, seulement les deux plus récents (de 2010 et de 2019) ayant été mis en place en réponse aux insuffisances des processus de vérité « officiels » seront abordés.

Le Tribunal international des femmes pour les crimes de guerre et l'esclavage sexuel militaire au Japon pendant la Deuxième Guerre mondiale, tenu à Tokyo en décembre 2000, a directement inspiré les Tribunaux de Conscience au Guatemala pour les crimes sexuels commis pendant le conflit armé ²³⁹. Ces types de tribunaux populaires par et pour les femmes cherchent à refléter les

-

²³³ Ce projet a mené à la rédaction et publication du livre de plus de 450 pages *Tejidos que lleva el alma: Memoria de las mujeres mayas sobrevivientes de violación sexual durante el conflicto armado*. On réfère à ce document comme le troisième rapport de la mémoire historique au Guatemala, après la CEH et REHMI, mais le tout premier à offrir une perspective de genre et une étude approfondie des réalités entourant les violences sexuelles pendant le conflit armé. ECAP et UNAMG, *supra* note 182; « Les tissus qui portent l'âme : la mémoire des femmes mayas survivantes de violations sexuelles pendant le conflit armé » [notre traduction]; Crosby et al, *supra* note 30 à la p 267; Crosby et Lykes, *supra* note 1 à la p 466.

²³⁴ Laura Cahier, « L'expérience des Tribunaux de Conscience contre les Violences Sexuelles au Guatemala : Vers une Récupération de la Justice par les Femmes Autochtones » (2021) 41 Territoires féministes en Amérique latine : voix périphériques à la p 2.

²³⁵ « Premier tribunal de conscience des femmes du Guatemala » [notre traduction].

²³⁶ Sara De Vido, « Women's Tribunals to Counter Impunity and Forgetfulness: Why are They Relevant for International Law? » (2017) Deportate, Esuli, Profughe 33 à la p 8.

²³⁷ Mujeres en Red, « Mujeres instalararán Tribunal de Conciencia » (dernière consultation le 27 septembre 2023), en ligne.

²³⁸ Déclaration universelle des droits de l'homme, Rés AG 217A (III), Doc off AG NU, 3° sess, supp n° 13, Doc NU A/810 (1948) 71.

²³⁹ Crosby et Lykes, *supra* note 1 à la p 464.

processus légaux internationaux de droit international pénal plus formels en reproduisant leur structure ²⁴⁰ afin d'apporter une plus grande légitimité au mécanisme. Laura Cahier l'identifie comme une forme de mimétisme de la justice pénale internationale, car les tribunaux « reposent sur un usage stratégique et performatif des normes et procédures de la justice pénale internationale afin de mettre publiquement en cause l'État pour manquements à ses obligations nationales et internationales en matière de droits humains » ²⁴¹. En ce sens, les Tribunaux de Conscience guatémaltèques ont adopté la forme de tribunaux internationaux ; des témoignages ont été rendus publiquement, des expertises socioéconomiques, psychosociales et anthropologiques-culturels ont été soumises, des avocat·e·s ont interrogés et des panels de juges ont rendus des décisions. Même si non contraignantes, les décisions ont une valeur symbolique qui nomment les violations du droit international des droits humains, mais aussi qui rappellent les obligations internationales qui incombent à l'État en la matière ²⁴².

Le premier tribunal inspiré par le Tribunal de Tokyo est nommé *Tribunal de Conciencia Contra la Violencia Sexual hacia las Mujeres durante el Conflicto Armado Interno*²⁴³ et s'est tenu du 4 au 5 mars 2010, à la ville de Guatemala, à la suite de demandes formulées par les survivantes²⁴⁴. UNAMG, ECAP, *Mujeres Transformando el Mundo* (MTM), *Coordinadora Nacional de Viudas de Guatemala* (CONAVIGUA) et *La Cuerda* (un journal féministe indépendant) ont organisé le tribunal. Celui-ci avait pour objectif de rendre visibles les violences sexuelles subies par les femmes autochtones pendant le conflit armé afin de contester les versions partielles de l'histoire du conflit armé exposée par les commissions de vérité et le système de justice²⁴⁵. Emblématique, ce tribunal est le premier à aborder spécifiquement la violence à l'égard des femmes commis pendant le conflit armé et a permis l'émergence de vérités auparavant inconnue, mais surtout de relever leurs caractères beaucoup plus complexes que celles établies par les autres mécanismes²⁴⁶. D'une part, la mise en place de ce tribunal était une action politique de justice symbolique qui a

²⁴⁰ *Ibid*.

²⁴¹ Cahier, *supra* note 234 à la p 6.

²⁴² Cahier, *supra* note 234 à la p 6.

²⁴³ « Tribunal de conscience contre les violences sexuelles commises envers les femmes pendant le conflit armé interne » [notre traduction].

²⁴⁴ Crosby et Lykes, *supra* note 1 à la p 467.

²⁴⁵ Cahier, *supra* note 234 à la p 5.

²⁴⁶ *Ibid*.

permis d'ouvrir la porte à d'autres étapes de lutte à travers la justice formelle²⁴⁷. Le Tribunal a ainsi permis de jeter les bases d'un cas paradigmatique d'utilisation des violences sexuelles comme outil de guerre à être entendu devant les cours guatémaltèques ; celui de Sepur Zarco²⁴⁸. D'autre part, le Tribunal a été conçu comme un mécanisme de réparation digne pour les victimes, destiné afin que les femmes survivantes aient l'espace adéquat et sécuritaire pour raconter leur vérité²⁴⁹ et ainsi contribuer à un processus de guérison.

Le deuxième Tribunal de Conscience inspiré par le Tribunal de Tokyo, nommé *Tribunal de Conciencia: la violencia sexual en el pasado y en el presente es un crimen*²⁵⁰, a eu lieu plus récemment, les 25 et 26 juin 2019. Ce deuxième tribunal avait une visée quelque peu différente du premier par l'intégration d'une perspective sur le continuum des violences à l'égard des femmes au Guatemala. En effet, Cahier souligne que le Tribunal a élargi ses compétences temporelles et matérielles. Pour la *ratione temporis*, autant les violences sexuelles et fondées sur le genre produites dans le passé que dans le présent sont incluses, qu'elles aient été commises pendant le conflit armé ou après la signature des Accords de paix. Pour la *ratione materiae*, le tribunal a élargi les thématiques abordées comme les agressions sexuelles, les violences sexuelles, le harcèlement sexuel, et finalement, l'intégration des violences contre les fillettes, les femmes enceintes et transgenres ²⁵¹. Ce tribunal avait un objectif spécifique de dénoncer l'impunité persistante et accablante des cas de violences sexuelles qui font rage dans le pays, et ce, depuis les évènements du conflit armé (dont beaucoup restent impunis) ²⁵². Il a également été propulsé par des organisations de femmes de la société civile et des organisations communautaires, et il a permis la présentation de six témoignages de femmes ayant vécu de la violence sexuelle ²⁵³. Le tribunal

²⁴⁷ Mendez et Alvarado, *supra* note 169 à la p 86.

²⁴⁸ Crosby et Lykes, *supra* note 1 à la p 457; Le cas de Sepur Zarco représente un cas exceptionnel et historique dans lequel on a reconnu responsables des auteurs de violences sexuels pendant le conflit armé au Guatemala. Un verdict historique est rendu en février 2016 lorsque qu'une cour nationale guatémaltèque juge coupables deux anciens membres de l'armée accusés d'avoir commis des actes de violence sexuelle, d'esclavage sexuel et d'esclavage domestique près d'une base militaire à Sepur Zarco, pendant le conflit armé interne. Le jugement est historique, car il s'agit d'une première où une cour domestique condamne d'anciens militaires pour des actes de violences sexuelles commis pendant le conflit armé, et la première instance domestique à poursuivre l'esclavage sexuel comme crime international. Voir Claudia Martin et Susana SáCouto, « Access to Justice for Victims of Conflict-related Sexual Violence: Lessons Learned from the Sepur Zarco Case » (2020) 18 J Intl Crim Justice 243.

²⁴⁹ Crosby et Lykes, *ibid*.

²⁵⁰ « Tribunal de conscience : la violence sexuelle dans le passé et dans le présent est un crime » [notre traduction].

²⁵¹ Cahier, *supra* note 234 à la p 5.

²⁵² Stef Arreaga, «Tribunal de conciencia: la violencia sexual en el pasado y el presente es un crimen », *Prensa Comunitaria* [Guatemala] (26 juin 2019), en ligne.

²⁵³ De vido, *supra* note 236 à la p 8.

expose les manquements de l'État à assumer sa responsabilité de poursuivre et juger les crimes commis par des hommes occupant des postes comme fonctionnaires publics, professeurs et représentants de l'église. Les juges de conscience condamnent fermement l'État guatémaltèque pour son incapacité à garantir la pleine jouissance des droits fondamentaux des femmes, en particulier le droit à une vie exempte de violence.

Ce qu'il faut retenir est que ces tribunaux s'inscrivent à l'intérieur du cadre global des processus et mécanismes de justice transitionnelle en offrant l'opportunité de raconter la vérité sur les violations des droits humains, d'honorer la mémoire des survivantes, de documenter et condamner les crimes commis ²⁵⁴. « Breaking the silence has become a key symbolic tool of such processes » ²⁵⁵ et donc reposent sur les témoignages de victimes (dans ce cas, de violences sexuelles et fondées sur le genre). Les survivantes relatent les faits des évènements qui ont pris place à un moment et un endroit spécifique, tout en exposant le contexte et les circonstances de cette violence. Avec l'appui d'expert·e·s, elles essaient d'en trouver et nommer les causes sous-jacentes ²⁵⁶. Andrea Durbach et Lucy Geddes soutiennent que les tribunaux de femmes, qu'ils soient réalisés en marge des processus de justice transitionnelle ou dans le cadre officiel des processus, ne répondent pas seulement au besoin de reconnaissance public des préjudices vécus, mais aussi à celui de déterminer et contrôler la portée, le fonctionnement et l'agenda de ce processus²⁵⁷.

Finalement, Dianne Otto rappelle que « People's tribunals give expression to popular dreams of injustice. [...] It is a jurisdiction that provides victims with the opportunity for their voices to be heard and valued, and enables the creation of an archives of their suffering and courage into the present, which would not otherwise exist »²⁵⁸. Sans écarter le potentiel transformateur, de guérison, de renversement des binarités auteurs/victimes de ces tribunaux, ni de remettre en question leur impact pour la guérison, pour les droits des femmes, pour la démocratie, pour une solidarité entre femmes et pour une nouvelle conceptualisation de la justice, il peut être interrogé le poids et le prix

²⁵⁴ Rosser, *supra* note 6 à la p 70.

²⁵⁵ *Ibid*.

²⁵⁶ De vido, *supra* note 236 à la p 8.

²⁵⁷ Andrea Durbach et Lucy Geddes, « 'To shape our own lives and our own world': exploring women's hearings as reparative mechanisms for victims of sexual violence post-conflict » (2017) 21:9 Intl JHR 1261 à la p 1273.

²⁵⁸ Dianne Otto, « Impunity in a Different Register: People's Tribunals and Questions of Judgement, Law, and Responsibility » dans Karen Engle, Zinaida Millet & D.M. Davis, dir, Anti-Impunity and the Human Rights Agenda, Cambridge, Cambridge University Press, 2016, 291 à la p 316.

d'une agentivité lors des processus de vérité. Qu'est-ce que briser le silence sur les violences sexuelles et fondées sur le genre implique pour les survivantes? Quels dilemmes surgissent de raconter leur vérité en raison d'un positionnement à l'intersection de divers systèmes d'oppression (comme le sexisme, le racisme et le colonialisme)?

3.2 Un fardeau démesuré de la vérité?

Méndez et Alvarado évoquent de façon juste que « No hay párrafo ni texto que pueda abarcar con todo lo que implica el recorrido de las mujeres desde el silencio hasta la palabra; desde el llanto ahogado en humo, hasta la búsqueda de justicia ²⁵⁹». Il est difficile de prétendre comprendre et expliquer exhaustivement les implications de participer à un processus de vérité comme victime et survivante de violence sexuelle. Chaque personne répond de manière unique à des évènements douloureux, ce qui dépend généralement des expériences, des appuis disponibles, des ressources accessibles et la façon d'interpréter le monde²⁶⁰. Cependant, pour les sept témoignages du Tribunal de Conscience de 2010, plusieurs thèmes communs ont surgi même si les femmes qui les ont livrées proviennent de différentes régions du pays et ont des expériences de vie uniques ²⁶¹. Susana SáCouto, Alysson Ford et Claudia Martin identifient que les survivantes évoquent l'impact dévastateur de la violence sexuelle, les douleurs physiques et émotionnelles toujours présentes, la honte et la discrimination sociale à laquelle elles sont sujettes, la responsabilité étatique pour ces crimes, et l'échec de l'État à fournir des réparations adéquates²⁶². En lien avec les effets de la violence, ECAP et UNAMG identifient aussi des caractéristiques communes comme la rupture de la subjectivité en lien avec la continuité de leur vie et leur existence, l'invasion du corps et les marques physiques laissées, le silence ou le port d'un secret beaucoup trop lourd, un enchevêtrement de reproches familiaux et blâme social²⁶³.

²⁵⁹ Méndez et Alvarado, *supra* note 169 à la p 31 ; « Il n'existe pas de mots qui peuvent décrire tout ce qu'implique le parcours des femmes depuis le silence jusqu'à la parole, depuis les pleurs noyés dans la fumée jusqu'à la recherche de la justice » [notre traduction].

²⁶⁰ ECAP et UNAMG, *supra* note 182 à la p 261.

²⁶¹ Susana SáCouto, Alysson Ford et Claudia Martin, Documenting Good Practice on Accountability for Conflict-Related Sexual Violence: The Sepur Zarco Case, New York, United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women (UN Women), 2022 à la p 21.

²⁶² Ibid

²⁶³ ECAP et UNAMG, *supra* note 182 aux pp 262, 267, 270 et 274.

Les conséquences directes de la violence sont autant physiques, psychologiques, émotionnelles, sociales, et économiques. En plus des impacts directs de la violence, qui peut en résulter un poids à porter au quotidien, elles s'en voient ajouté un narratif qui se produit dans un objectif d'atteinte de la vérité. Les Tribunaux de Conscience, malgré qu'ils s'inscrivent dans une perspective de réponse à des silences existants et d'offrir des espaces de paroles et de guérison, peuvent créer ou renforcer des injustices existantes. Raconter la vérité est complexe et suscite plusieurs dilemmes dont il peut être impossible de saisir l'exhaustivité, il sera développé sur deux qui ont su ressortir des recherches et qui s'inscrivent à l'intersection de différents systèmes d'oppression (comme le sexisme, le racisme, et le colonialisme). Il s'agit d'abord du dilemme associé aux sanctions sociales, et ensuite, celui associé à la temporalité, qui implique de « briser le silence » et de porter la vérité sur des violences sexuelles.

3.2.1 Les sanctions sociales inhérentes au continuum de la violence

Le premier dilemme abordé est celui des sanctions sociales. Crosby et Lykes évoquent que raconter la vérité en réponse à des violations massives des droits humains est relationnel et performatif, ce qui a des implications multidimensionnelles entre différents acteur·trice·s ²⁶⁴. Au niveau de l'interaction entre divers types d'acteur·trice·s dans le cadre des Tribunaux de Conscience, on y retrouve au premier plan les survivantes qui livrent leur récit, puis en deuxième plan, des acteur·trice·s de la société civile, des institutions gouvernementales, diplomatiques, et des organisations non gouvernementales. Ce qui n'est peut-être pas explicite est que raconter la vérité est relationnel jusqu'au niveau communautaire, et ne s'arrête pas à la mise en place du Tribunal.

Ce qui témoigne de l'aspect relationnel et d'un dilemme à agir comme témoin aux Tribunaux de Conscience est le renforcement des sanctions sociales qui peuvent se manifester par les représailles et l'atteinte à la sécurité. La présence d'un continuum des violences et l'impunité peuvent expliquer que l'insécurité soit une crainte évoquée par les survivantes. Lors des deux Tribunaux de Conscience, les victimes ont souhaité conserver leur anonymat²⁶⁵. Celles-ci ont témoigné derrière un rideau, à travers lequel seulement leur ombre pouvait transparaître ²⁶⁶. L'hypervisibilité qu'implique de raconter la vérité en public ne les protège pas en dehors des processus formels. Les

51

²⁶⁴ Crosby et Lykes, *supra* note 1 à la p 456.

²⁶⁵ Crosby et Lykes, *supra* note 1 à la p 457; Cahier, *supra* note 234 à la p 7.

²⁶⁶ Cahier, *ibid*.

dynamiques sociales complexes et le continuum des violences impliquent qu'en s'exposant pour raconter la vérité, ces femmes sont confrontées à une réelle possibilité d'ostracisme, de (re)marginalisation, de (re)stigmatisation, d'insécurité et même d'intimidation ou de violence. Puis, si cette possibilité prend forme, l'impunité pour les crimes fondés sur le genre du passé et du présent renforce leur insécurité²⁶⁷. Il faut aussi souligner que l'impunité est exacerbée en région rurale à grande concentration autochtone, endroit où une majorité des victimes résident. L'accès aux institutions policières et judiciaires est grandement limité pour des raisons géographiques, mais aussi économiques et de racisme institutionnel. Les conditions précaires structurées par l'oppression coloniale racisée dans lesquelles vivent ces femmes autochtones tendent à une profonde crainte à leur sécurité²⁶⁸.

Ainsi, pour comprendre en partie les relations sociales communautaires à travers lesquelles naviguent les survivantes, il faut revenir brièvement sur l'implication de la population pendant le conflit armé par le moyen des commissionnaires militaires, des patrouilles d'autodéfense civile (PAC), et la militarisation communautaire. Les PAC ont été créés à la fin de 1981 à l'intérieur d'une politique contre insurgés et d'extermination de la guérilla ²⁶⁹. En 1982, elles ont été généralisées à travers plusieurs régions du pays avec l'objectif d'isoler l'insurrection de la population et d'assurer la présence militaire dans les zones de conflit²⁷⁰. Ce sont près de 800 000 personnes ²⁷¹ qui ont été recrutées et intégrées à ces formations paramilitaires par les autorités militaires locales nommées « commissionnaires militaires » ²⁷². Mathilde Gonzalez identifie que les commissionnaires militaires assuraient le recrutement militaire communautaire forcé, le contrôle et la surveillance de la population, l'organisation des PAC, et dans plusieurs cas, participaient à la persécution et le massacre de leurs propres voisins et concitoyen ne s. Pour conséquence, une caractéristique du conflit armé guatémaltèque est qu'en région rurale, la violence (incluant la violence sexuelle) était en grande proportion commise par les membres d'une communauté même

²⁶⁷ Crosby et Lykes, supra note 1 à la p 457.

²⁶⁸ *Ibid*.

²⁶⁹ Comisión Interamericana de Derechos Humanos (CIDH), « Capitulo VI : Los Comites Voluntarios de Autodefensa Civil » (dernière consultation le 27 septembre 2023), en ligne.

²⁷⁰ *Ibid*.

²⁷¹ *Ibid*.

²⁷² Mathilde Gonzalez, « The Man Who Brought the Danger to the Village: Representations of the Armed Conflict in Guatemala from a Local Perspective » (2000) 26:2 Journal of Southern African Studies 317 à la p 320.

envers leurs voisin·e·s, les membres de leurs familles, ou d'autres concitoyen·ne·s ²⁷³. Dans plusieurs cas, les auteurs de violence sexuelle ont continué à vivre dans les mêmes communautés que les survivantes après la signature des Accords de paix.

De plus, après le conflit armé, les croyances sociales entourant les violences sexuelles ont généré un profond rejet social, l'abandon et la stigmatisation sociale envers les victimes²⁷⁴. Le système de croyance patriarcale ancré socialement soutient que ces femmes qui ont subi les crimes sexuels ont « aimé l'acte », et ce, en dehors du cadre socialement accepté du mariage. Elles sont considérées « souillées », de « mauvaises femmes », « qui ont attiré ce qui leur est arrivé », donc ne méritent plus de respect et sont encore plus « disposables » et « sexuellement accessibles ». Cette conception justifie tout type d'attaques, de châtiments sociaux, de rejet et d'abandon autant en provenance de voisines, que de membres de leur famille et d'hommes de la communauté²⁷⁵. Plus spécifiquement en lien au mauvais traitement des voisines à l'égard des survivantes, ECAP et UNAMG mentionnent que « [1]a violación sexual, en vez de representar una experiencia común, donde todas se reconozcan y se solidaricen, constituye un mecanismo patriarcal que profundiza la enemistad »²⁷⁶. Les organisations notent que parmi les attaques à affronter en conséquence de la violation, les plus douloureuses pour les survivantes sont celles en provenance de leurs pairs. Au lieu de retrouver chez leurs voisines et concitoyen·ne·s de la compassion, du support et de la solidarité, elles y retrouvent le rejet, la violence et l'humiliation²⁷⁷.

En bref, même si plusieurs ont choisi de se relocaliser dans de nouvelles communautés, les sanctions sociales sont toujours une possibilité qui peut être particulièrement violente à l'égard des survivantes de crimes sexuels, notamment parce qu'elles se retrouvent à l'intersection de plusieurs systèmes d'oppression. Ces sanctions sociales peuvent représenter un important dilemme pour les survivantes « encouragées à raconter la vérité » et « briser le silence ».

²⁷³ Mendez et Alvarado, *supra* note 169 à la p 50.

²⁷⁴ ECAP et UNAMG, *supra* note 182 à la p 239.

²⁷⁵ *Ibid* à la p 241.

²⁷⁶ *Ibid* à la p 243 ; « L'agression sexuelle, au lieu de représenter une expérience commune où toutes se reconnaissent et font preuve de solidarité, est un mécanisme patriarcal qui renforce l'hostilité » [notre traduction]. ²⁷⁷ *Ibid*.

3.2.2 La temporalité et l'impact à long terme de porter la vérité

Le deuxième dilemme abordé est celui de la temporalité sous-jacente à raconter la vérité dans un contexte de justice transitionnelle et de violation massive des droits humains. Si on se limite à la mise en place même des Tribunaux de Conscience, raconter la vérité peut être objectivement court, dans le sens où les témoignages sont fournis à l'intérieur de quelques minutes. Cependant, il faut replacer « raconter la vérité » aux Tribunaux de Conscience dans son contexte plus global afin d'intégrer une sensibilité aux dilemmes pouvant se présenter aux survivantes. Dans un contexte où les violences sexuelles et fondées sur le genre sont banalisées et impunies, briser le silence et dénoncer des crimes sexuels pendant le conflit armé ne représente en rien un processus ponctuel, spécialement pour des femmes autochtones sujettes au racisme systémique et institutionnel du système de justice. Indirectement, les survivantes entrent dans un mouvement plus global de lutte, de justice, de réparation, qui s'inscrit dans une temporalité indéfinie. UNAMG et ECAP l'illustrent en mentionnant que pour les femmes qui ont participé à la recherche de *Tejidos que lleva el alma*, plusieurs luttent depuis plus d'une vingtaine d'années dans un désir que l'État reconnaisse les dommages causés pendant la guerre et qu'il y ait restitution pour le moins partielle de ce qui leur a été enlevé²⁷⁸.

Concernant plus particulièrement les Tribunaux de Conscience, celui de 2010 avait spécifiquement comme objectif de renforcer une reconnaissance sociale, conscientiser sur les préjudices genrés et ethniques subis pendant le conflit armé, mais surtout de documenter et préparer de futures affaires juridiques à présenter devant les tribunaux nationaux. Pour ce faire, une importante et cruciale phase préparatoire et stratégique au Tribunal a été mise en place²⁷⁹. Les organisations se sont partagées, selon leurs expertises, les stratégiques politiques et des communications, les stratégiques légales et juridiques et finalement, les stratégies de support psychosocial. À l'aide d'ateliers, l'alliance d'organisations a travaillé de près avec les femmes mayas au courant de l'année précédente le Tribunal afin de les préparer aux procédures²⁸⁰.

Preparatory workshops were held in Chimaltenango, Huehuetenango, and Alta Verapaz, during which the Alliance explained the process – including the potential consequences, both positive and negative – to the women, while seeking to avoid

²⁷⁸ ECAP et UNAMG, *supra* note 182 à la p 419.

²⁷⁹ SáCouto, Ford et Martin, *supra* note 261 à la p 20.

²⁸⁰ *Ibid*.

unduly raising their expectations. Psychosocial support, which ECAP had already been providing, also remained crucial during this period to help the women strengthen their presentation skills and overcome their fears of speaking publicly about the sexual violence they had experienced, as well as prepare their families and communities to support them and ensure their safety during the proceedings²⁸¹.

C'est donc un important travail préparatoire qui a pris place en amont du Tribunal de Conscience de 2010 qui s'inscrivait à différents niveaux, notamment individuel et psychologique, mais aussi collectif et social. Raconter la vérité n'est donc pas limitée dans le temps et l'espace, mais nécessite un temps et un travail qui s'inscrit dans une temporalité difficilement définie et circonscrite.

De plus, subséquemment au Tribunal de Conscience de 2010, plusieurs des témoins ont participé au cas paradigmatique de Sepur Zarco. Le processus pénal de Sepur Zarco a débuté en 2011 lorsque 15 survivantes ont déposé une plainte alléguant, entre autres, des crimes contre l'humanité sous forme d'esclavage domestique et sexuel sur la base militaire en question²⁸². En 2014, deux auteurs allégués (d'anciens commandants de la base militaire Sepur Zarco) ont été arrêtés et détenus en prison préventive. La phase du procès et du débat oral et public a commencé en février 2016, pour finalement atterrir à un jugement final sur ces deux accusés en 2018. Les deux auteurs matériels ont été jugés coupables de toute charge alléguée et ont été inculpés à 120 et 240 années d'emprisonnement²⁸³. Pour le cheminement pénal, ce sont environ sept années qui se sont écoulées, mais le parcours pour « briser le silence » des survivantes des Tribunaux de Conscience et Sepur Zarco remonte à plus loin. Il s'est entamé au début des années 2000 quand l'équipe d'ECAP a commencé à fournir un support psychosocial aux femmes autochtones de la région de la vallée Polochic (où se trouvait la base militaire Sepur Zarco), une région particulièrement touchée par le conflit armé²⁸⁴. A priori, l'appui fourni aux femmes autochtones était à travers un accompagnement dans les processus d'exhumations qui avaient lieu dans la région pour localiser les personnes portées disparues. Les femmes en question brisaient le silence pour parler de la disparition de leur partenaire ou pour parler des préjudices vécus par la communauté pendant le conflit²⁸⁵. Cependant, avec le temps, plusieurs d'entre elles ont commencé à parler des violences sexuelles dont elles

²⁸¹ SáCouto, Ford et Martin, *supra* note 261 à la p 20

²⁸² *Ibid* à la p 11.

²⁸³ *Ibid* à la p 12.

²⁸⁴ *Ibid* à la p 16.

²⁸⁵ *Ibid* aux pp 16-17.

avaient souffert, et dans plusieurs cas, par des militaires. C'est alors qu'en 2003, le consortium sur lequel il a été élaboré plus haut dans ce travail a été créé. Celui-ci a créé des espaces sécuritaires où ces femmes, avec l'aide de psychologues, ont pu pour la première fois partager, adresser, et recadrer la violence sexuelle qu'elles avaient vécue sans avoir crainte d'être jugées, blâmées et stigmatisées²⁸⁶.

Finalement, pour davantage illustrer que le parcours s'inscrit dans une temporalité, entre autres causé par des obstacles procéduraux, on peut se tourner vers un cas semblable à celui de Sepur Zarco. Il s'agit du cas de violences sexuelles de femmes Maya Achí de la région de Baja Verapaz. C'est en 2011 que le cabinet juridique de Rabinal a déposé une plainte pour dénoncer les crimes de violences sexuelles contre 36 femmes de la région, produits entre 1981 et 1985. Cependant, le parcours légal qui a débuté il y a 12 ans est long et tumultueux. De nombreux obstacles judiciaires se sont présentés pendant les procédures ; trois hommes dénoncés ont évité la capture pour jugement, la juge Claudette Domínguez a rejeté les accusations portées contre les six hommes accusés, il y a eu changement de juge, entre autres. En février 2022, des 36 femmes qui ont dénoncé leur agresseur, seulement trois responsables ont été jugés pour des crimes commis contre cinq d'entre elles²⁸⁷. Ces faits contribuent à démontrer la continuité dans le temps de porter et raconter la vérité, qu'elle ne se limite pas aux espaces de ce mécanisme et n'est pas occasionnelle ou sporadique. On retrouve d'une façon invisible une importante et lourde dimension qui concerne la temporalité de ce travail porté par les survivantes et victimes.

3.3 Les masculinités et les dimensions genrées et multiples du silence sur les violences sexuelles

Pour les survivantes, le silence est imposé par la violence de la stigmatisation et des sanctions sociales. Ces conditions défavorables et marginalisantes soumettent les victimes à porter ces traumas comme de lourds secrets²⁸⁸. De plus, les Tribunaux de Conscience contribuant à une hypervisibilisation des survivantes, il est de mise d'interroger où se trouvent les hommes, les auteurs de violences sexuelles, l'armée guatémaltèque lorsqu'il est temps d'aborder les violences

²⁸⁶ SáCouto, Ford et Martin, *supra* note 261 à la p 17.

²⁸⁷ Jo-Marie Burt et Paolo Estrada, « Mujeres achíes sobrevivientes de violencia sexual durante el conflicto en Guatemala logran justicia, 40 años después » (23 février 2022), en ligne : *Washington Office on Latin America* (WOLA)

²⁸⁸ ECAP et UNAMG, supra note 182 à la p 422.

sexuelles? Olga Alicia Paz Bailey et Carlos Figueroa Ibarra soulignent que la violence sexuelle est généralement abordée d'une perspective sur les souffrances, les conséquences de la violence pour les survivantes et leur famille, et rarement abordée avec une vision sur l'autre acteur : l'auteur de crimes sexuels ²⁸⁹. Sans dénuer d'importance le travail par, pour et avec les survivantes, une perspective à sens unique peut cependant renforcer une vision erronée que les violences sexuelles et fondées sur le genre concernent uniquement les femmes. Au contraire, la violence sexuelle n'est pas un sujet de femmes, mais de masculinités. Paz Bailey, Figueroa Ibarra, Theidon et Gonzalez offrent des analyses pertinentes afin de comprendre cette absence de témoignages d'hommes, de témoins et d'auteurs de crimes sexuels sur les violences sexuelles qui en résulte l'imposition d'un fardeau sur les victimes. Pour ce faire, il sera abordé la masculinité durant la guerre et l'accoutumance à la cruauté, puis les dimensions genrées et multiples du silence.

3.3.1 La masculinité durant la guerre et l'accoutumance à la cruauté

Pour Paz Bailey et Figueroa Ibarra, il est impératif davantage étudier les masculinités dans la formation militaire guatémaltèque afin de confronter le silence (masculin) qui couvre ces crimes²⁹⁰. Theidon soutient aussi qu'une perspective genrée sur la guerre et les conflits armés doit inclure une analyse des hommes et de la masculinité²⁹¹. Aux fins de rappel, la masculinité est construite socialement et représente les comportements, agissements, actions qui ont trait aux identités dites masculines. Elle s'acquiert depuis l'enfance, mais doit être conservée et démontrée tout au long d'une vie à travers des actions et rituels devant les femmes, mais surtout devant d'autres hommes²⁹². La masculinité en soi n'est pas mauvaise ou toxique, c'est le renforcement social et certains contextes qui accentuent ou construisent une définition toxique de la masculinité. Ce qui est spécifique de l'armée et des institutions militaires est que ces espaces deviennent des terrains privilégiés pour renforcer, glorifier et vanter une définition de la masculinité acquise dès l'enfance²⁹³. Theidon souligne aussi que la militarisation implique des changements dans ce que représente « faire l'homme » ou « faire la femme » du quotidien. Dans un contexte quotidien où la féminité est dévalorisée et la masculinité valorisée, l'hypermasculinisation du guerrier est alors

_

²⁸⁹ Olga Alicia Paz Bailey et Carlos Figueroa Ibarra, « Masculinidad, violencia sexual y género en el genocidio en Guatemala durante el conflicto armado » (2014) 3 Revista Historia y Justicia 33 à la p 35.

²⁹⁰ *Ibid*.

²⁹¹ Theidon, *supra* note 29 à la p 471.

²⁹² Paz Bailey et Figueroa Ibarra, *supra* note 289 à la p 44.

²⁹³ *Ibid*.

basée sur l'écrasement total des caractéristiques considérées « féminines » dans un contexte de guerre et militaire ²⁹⁴. L'armée guatémaltèque a utilisé dans sa formation de jeunes soldats, issus du recrutement forcé, une glorification de toutes les valeurs associées à la masculinité : la domination sur l'autre, le pouvoir, l'honneur, la répression des sentiments, la force et son usage, la discipline et l'obéissance, et l'appropriation du corps des femmes²⁹⁵. Exprimées individuellement, ces valeurs n'ont aucune pertinence; elles doivent être communiquées, démontrées et exhibées aux autres afin d'obtenir validation sur leur utilisation. L'aspect associatif et de groupe de l'armée fournit un lien d'appartenance à travers une identité commune masculine qui, dans cet espace, est confirmée et renforcée²⁹⁶.

Les cérémonies, rituels et actions de groupe procurent donc des moments où la masculinité peut être prouvée et validée ; « [d]e esta manera se establece quienes son los iguales y quienes los distintos. Quienes son parte de un grupo que comparte lealtades y secretos y quienes no lo son »²⁹⁷. Les agressions sexuelles collectives étaient utilisées comme rituels afin de démontrer l'appartenance au groupe et la loyauté à celui-ci. À travers de tels actes, les participants sont à la fois évalués sur leur masculinité et évaluateur de la masculinité des autres ²⁹⁸. Les corps des femmes étaient alors utilisés comme moyens et instruments pour communiquer aux autres membres du groupe qu'ils sont suffisamment masculins ²⁹⁹, mais aussi afin d'établir des hiérarchies de pouvoir à l'intérieur même du groupe armé et avec la population ³⁰⁰. Pour Gonzalez, le principal objectif des violences sexuelles, qu'elles soient produites collectivement ou non, était de piller et entacher les biens des pères et époux qui avaient été vaincus, et surtout de déprécier la valeur de leurs « possessions »³⁰¹. Pour les initiés forcés à joindre les forces militaires, le groupe et les rituels

²⁹⁴ Theidon, *supra* note 29 à la p 472.

Paz Bailey et Figueroa Ibarra, supra note 289 à la p 44; Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala (ODHAG), Recovery of Historical Memory Project (REMHI), Nunca Más: Informe del Proyecto Interdiocesano de Recuperación de la Memoria Histórica (1998), tome I à la p 212.

²⁹⁶ Paz Bailey et Figueroa Ibarra, *supra* note 289 à la p 44.

²⁹⁷ Paz Bailey et Figueroa Ibarra *supra* note 289 à la p 45 ; « De cette façon, il peut être déterminé qui est égal et qui est différent. Qui fait partie d'un groupe qui partage des loyautés et des secrets et qui n'en fait pas partie » [notre traduction].

²⁹⁸ *Ibid*.

²⁹⁹ Paz Bailey et Figueroa Ibarra *supra* note 289 à la p 46.

³⁰⁰ Theidon, *supra* note 29 à la p 472.

³⁰¹ Gonzalez, *supra* note 272 à la p 327.

exercent une pression et une influence afin d'enlever toute possibilité d'agentivité et de décision personnelle ; le groupe agit comme une seule entité³⁰².

Néanmoins, afin d'en arriver à l'effacement d'une volonté individuelle des soldats et à une obéissance absolue à l'ordre hiérarchique, l'armée guatémaltèque et ses institutions militaires ont intégré à la formation des recrues ce que nomment Paz Bailey et Figueroa Ibarra une « pédagogie de la cruauté » 303. La formation militaire visait la transformation idéologique et identitaire à travers des techniques traumatiques et cruelles comme la torture, la violence, les cérémonies dégradantes, les châtiments inhumains et l'exercice extrême 304. La constante humiliation et la proximité à la mort en ont résulté une dissociation complète de leur identité, de leurs liens d'appartenances sociaux préguerre, et une disposition à une obéissance et soumission absolue à l'institution militaire et à leurs supérieurs 305. Cette pédagogie assurait qu'importe l'incorporation volontairement ou forcée, que le soldat soit dénué de tout lien qui formalisait son identité, ses liens sociaux ou ses aspirations de vie. Et ce, afin d'en intégrer une nouvelle et faire partie d'une idéologie qui comprend des capacités à détruire l'ennemi. Même si la définition de l'« ennemi » incluait des femmes, des paysans, des personnes âgées ou encore des enfants 306.

Enfin, cette « pédagogie de la cruauté » était notamment appliquée après la phase de formation afin d'assurer la complicité. Par une complicité partagée, la participation en groupe à des atrocités comme aux massacres, au pillage des villages, aux viols collectifs assurait le silence ³⁰⁷. Spécialement pour ceux qui pouvaient montrer le moindre degré de résistance à commettre des atrocités. REMHI mentionne que dès les premiers instants d'intégration de nouveaux officiers, l'armée a développé un système d'opérations psychologiques afin de les impliquer et associer aux crimes : « [1]as operaciones psicológicas que le hacen a la gente que trabaja allá, la comprometen de tal manera para que no pueda hablar. Llegaron y los presionaron y los callaron, los silenciaron, sino compran su silencio con dinero lo compran con represión, con amenazas. Eso fue lo que

³⁰² Paz Bailey et Figueroa Ibarra *supra* note 289 à la p 45.

³⁰³ *Ibid* à la p 51.

³⁰⁴ *Ibid*.

³⁰⁵ *Ibid*.

³⁰⁶ *Ibid* à la p 52.

³⁰⁷ *Ibid* à la p 46.

hicieron, los callaron »³⁰⁸. Dans un contexte de masculinités renforcées et idolâtrées, ajoutées à l'influence du groupe et la « psychologie des masses », plusieurs membres des groupes armés préféraient mourir plutôt que décevoir leurs camarades³⁰⁹. Et briser le silence, qui pourrait les responsabiliser de crimes sexuels, en résulterait la déception, le bris de camaraderie et du lien fraternel qui les unissait.

3.3.2 Les dimensions genrées et multiples du silence : oppression et privilège

Aborder la violence sexuelle revient à parler de silences pour Theidon. Selon ses recherches sur les commissions de vérité au Guatemala, ce n'étaient pas seulement les femmes qui gardaient le silence sur les violences sexuelles, les hommes aussi, incluant les autorités communautaires³¹⁰. L'autrice explicite: « In my research, I am struck by the fact that "men don't talk"—at least not in the first person about their participation in rape »³¹¹. Gonzalez tire des conclusions semblables³¹²; l'autrice identifie dans son entretien avec un ancien commissaire militaire qu'il n'assume pas directement la responsabilité pour les abus commis par les PAC, mais admet que « stupid things » se sont produites en référant aux violences sexuelles commises à l'endroit des femmes du village et de la communauté ³¹³. Outre leur utilisation pour « dévaloriser » les possessions des hommes, pour « conquérir » les membres des guérillas ou les hommes cachés en montagne, pour éliminer l'« ennemi » et son potentiel de reproduction, les violences sexuelles avaient aussi une finalité précise sur l'obtention du silence. Pour les survivantes, les violences sexuelles étaient utilisées afin d'imposer un silence par l'oppression, tandis que pour les auteurs, les violences sexuelles pouvaient assurer un silence issu du privilège et de l'intégration à un pacte.

À propos de l'utilisation des violences sexuelles dans un objectif d'oppression et d'imposition du silence, Gonzalez élabore que par ces actes, l'armée et les forces paramilitaires espéraient

²¹

^{308 «} Les opérations psychologiques qu'ils mènent sur les personnes qui y travaillent les compromettent de telle sorte qu'elles ne peuvent pas parler. Ils sont venus, ont fait pression sur eux et les ont réduits au silence, ils les ont réduits au silence, s'ils n'achètent pas leur silence avec de l'argent, ils l'achètent avec la répression, avec des menaces. C'est ce qu'ils ont fait, ils les ont réduits au silence » [notre traduction]. ; Fundación Acción Pro Derechos Humanos, « Informe REHMI : Proyecto Interdiocesano de Recuperación de la Memoria Histórica (REHMI) », Tome II : Los mecanismos de la violencia, « forzar la complicidad » (date de consultation : le 4 septembre 2023), en ligne.

³⁰⁹ Paz Bailey et Figueroa Ibarra *supra* note 289 à la p 52.

³¹⁰ Theidon, *supra* note 29 à la p 459.

³¹¹ Theidon, *supra* note 29 à la p 472.

³¹² Gonzalez, *supra* note 272 à la p 319.

³¹³ Gonzalez, *supra* note 272 à la p 327.

déshumaniser et dénigrer les femmes locales d'une telle façon à obtenir leur destruction physique, mentale et morale³¹⁴. Par cette destruction, les membres de l'armée espéraient assurer leur silence sur ce qui s'était produit dans la communauté ; massacres, meurtres, disparitions forcées et tous autres crimes dont elles auraient pu être témoins³¹⁵. À travers une perspective sur les masculinités, qui considère supérieurs tous attributs et valeurs masculins au féminin, pour les membres des forces armées, la violence sexuelle signifiait prendre possession du corps, mais par-dessus tout, de leur volonté et agentivité³¹⁶. Un exemple illustré par Gonzalez était l'insistance des commissionnaires militaires sur la menace que posait les « unattached women » en référence à des veuves ou femmes seules (sans enfant ou partenaire)³¹⁷. Leur solitude pouvait démontrer que des crimes avaient été commis contre des membres de leur famille ou partenaire. Pour les forces armées, cette « catégorie » précise de femme était considérée comme une menace et un risque trop important de dénonciation. Dès lors, l'utilisation de violences sexuelles à leur endroit était considérée comme un moyen de forcer leur silence, car en fonction des croyances sociales telles qu'élaborées plus haut, par l'acte, elles avaient « trahies » leur partenaire³¹⁸.

L'imposition du silence est observée dans sa dimension individuelle pour les survivantes, cependant, on recourait aussi aux violences sexuelles pour imposer un silence collectif à la communauté. Gonzalez expose qu'après les agressions sexuelles commises dans les foyers, de façon individuelle ou sous format d'agressions sexuelles collectives, l'intensité s'est accrue dans les années 1981 et 1982 dans les communautés entourant San Bartolomé Jocotenango, dans la région de Quiché³¹⁹. Les forces armées ont forcé les femmes de tout âge (adultes, âgées et même enfants) des villages avoisinants à se retrouver au village principal, à un point tel qu'elles se sont retrouvées plus d'une centaine enfermée à l'église³²⁰. Le commissionnaire militaire et le chef des PAC ont ordonné et forcé leur agression de masse simultanée par les membres des forces armées, mais aussi par leurs concitoyens, voisins et parents³²¹. Ces évènements ont pris place à plusieurs reprises entre décembre 1981 et février 1982. Gonzalez identifie que ces agressions de masse, ou

³¹⁴ Gonzalez, *supra* note 272 à la p 327.

³¹⁵ *Ibid*.

³¹⁶ *Ibid*.

³¹⁷ *Ibid*.

^{210 77 . 7}

³¹⁸ *Ibid*.

³¹⁹ *Ibid*.

³²⁰ *Ibid*.

« spectacle of shame », étaient le début de l'implication de la communauté entière comme complice des crimes de guerre, dont l'intention de l'armée était de « salir » la communauté entière d'une honte qui allait garantir et édicter leur silence³²². En soumettant toute la communauté comme collaboratrice à de tels actes, personne ne pouvait ressortir du conflit armé moralement innocent et dans la possibilité de raconter les évènements sans se responsabiliser directement. Différemment, pour les membres des forces armées, ces agressions de masse représentaient « a sort of 'dance of the conquest' »³²³. Ceux-ci n'étant pas nécessairement soumis aux sentiments de honte et de destruction de leur dignité propre en raison de leur formation militaire et « pédagogie de la cruauté », la participation à de tels actes et crimes sexuels et le secret gardé et partagé avaient une connotation différente. Pour Paz Bailey et Figueroa Ibarra, le silence était la fondation de la complicité, fraternité et camaraderie militaire ; le silence sur les violences sexuelles venait sceller le pacte et assurer un lien de confiance entre les intégrants³²⁴.

Après la guerre et en période de transition, le silence a assurément des implications différentes pour les auteurs de violence sexuelle, que pour les survivantes. Theidon identifie qu'aucun homme avec lequel elle a échangé n'a admis avoir participé à des actes de violence sexuelle. Certains lui ont raconté avoir tué, lui ont décrit en détail les derniers moments de leur victime, mais aucun n'a admis avoir commis des crimes sexuels. Quand ils abordaient la violence sexuelle, c'était en insistant qu'il s'agissait de quelqu'un d'autre³²⁵. La première implication est que le silence des hommes sur les violences sexuelles en contexte de transition renforce assurément le fardeau porté par les survivantes qui sont en grande proportion des femmes autochtones. À cet égard, les propos de Theidon sont frappants et justes :

However, I am compelled by the deep injustice of both rape and its narrative burden. It is, of course, women who are incited to speak about sexual violence; the silence of the gang rapists is left undisturbed. I have never heard anyone ask a man, "Did you have blood on your penis? Were you first in line, or tenth? Did you penetrate her vagina or her anus? Did you ejaculate? How many times?" I imagine we recoil just reading

-

³²² Gonzalez, *supra* note 272 à la p 328.

³²³ Ibid

³²⁴ Paz Bailey et Figueroa Ibarra *supra* note 289 à la p 46.

³²⁵ Theidon, *supra* note 29 à la p 473.

the questions, and yet women are routinely asked to narrate their experiences in an idiom of sexual vulnerability and degradation ³²⁶.

La deuxième implication est la façon dont les silences sur les violences sexuelles peuvent laisser place à une trame narrative qui consolide une position de confort et de privilège pour les auteurs ou témoins. Ceux-ci ne font pas face aux sanctions sociales, n'ont pas à raconter à plusieurs reprises sur d'innombrables années les détails des actes posés, n'ont pas à vivre les conséquences de la violence sur leur corps et leur santé mentale (entre autres). Ne pas être confronté à ces aspects représente un confort et un privilège associé au silence et à leur position d'homme, de témoin et/ou d'auteur. La position de privilège des membres des forces armées et dans plusieurs cas d'auteurs de violences sexuelles à la suite de la signature des Accords de paix est explicitée par l'exemple des anciens commissaires militaires et anciens membres des PAC qui ont consolidé des places au sein des espaces d'autorité et de pouvoir de la communauté (notamment dû à la terreur instaurée pendant le conflit armé). Ces positions leur ont permis de dessiner les contours et les termes du silence. Par l'implantation d'une campagne systématique de « rééducation idéologique » dirigée à tous les membres des PAC, ils ont transformé les activités et festivals³²⁷ initialement d'ordre religieux, sous formule, pratiques et symboles davantage militaires³²⁸. Pour Gonzalez, la nouvelle organisation militaire d'actes culturels représentait une intervention psychologique afin d'établir et prescrire une nouvelle version du passé³²⁹. Cette expression symbolique de l'héroïsme par les festivités et activités publiques représente une tentative des hommes au pouvoir de reforger l'imaginaire collectif, d'assurer une terreur symbolique qui a pour objectif de supprimer toute forme d'expression de la vérité³³⁰. Même si ces pratiques n'ont pas nécessairement été répandues au pays, elles sont toutefois l'expression visible de la masculinité placée en position de confort et de privilège.

Finalement, ce chapitre visait à rendre plus explicites les expériences genrées et traitements différentiels de la vérité et du silence concernant les violences sexuelles pendant le conflit armé. Par l'analyse du mécanisme des Tribunaux de Conscience et des dilemmes auxquels sont

³²⁶ Theidon, supra note 29 à la p 473.

³²⁷ Gonzalez, *supra* note 272 à la p 329.

³²⁸ *Ibid* à la p 330.

³²⁹ *Ibid*.

³³⁰ *Ibid* à la p 333.

confrontées les survivantes dans le récit des crimes dont elles ont été victimes, il peut être démontré l'énorme poids, l'insécurité, voire la violence dont le processus peut s'avérer être à leur endroit. Évidemment, chacune d'entre elles peut vivre l'expérience et les dilemmes de façon complètement unique, et cette argumentation ne prétend pas discréditer les expériences positives, transformatrices, de guérison et de reprise d'un pouvoir. Cette analyse visait surtout à plaider pour une meilleure répartition du fardeau de la vérité et travailler à des processus de vérité qui prennent en compte ces dimensions de genre et visent une répartition de la responsabilité de la vérité. Puis, pour ce faire, une perspective sur les masculinités peut justement permettre une déconstruction de la vérité (et ses silences) dans un objectif de transformation sociale des rapports sociaux de pouvoir coloniaux et fondés sur le genre et l'ethnie, entre autres.

CONCLUSION

Les mécanismes de vérité sensibles aux dimensions genrées de la guerre ont certainement généré d'importantes avancées sur la création d'espace sécuritaires pour les victimes et survivantes de violences sexuelles. Au Guatemala, les Tribunaux de Consciences ont été des moyens emblématiques et historiques pour les survivantes autochtones de violences sexuelles de tracer les contours d'une vérité plus complexe et intersectionnelle des violences massives commises pendant le conflit armé de 1960 à 1996. Dans un contexte social et politique où les violences à l'égard des femmes, spécialement celles autochtones, sont banalisées, normalisées et impunies, la réalisation des Tribunaux, mis en place en réponse aux insuffisances des commissions de vérité officielles et du système de justice défaillant, eu une portée symbolique politique et juridique importante. Leur potentiel transformateur, de guérison, de renversement des binarités auteurs/victimes, d'impact pour la guérison, pour les droits des femmes, pour la démocratie, pour une solidarité entre femmes et pour une nouvelle conceptualisation de la justice est sans équivoque. Cependant, prenant place dans un contexte social, politique et juridique complexe où les rapports de domination coloniale, de genre et de race se manifestent dans un continuum des violences particulièrement violent envers les femmes autochtones, il a été question d'analyser les angles morts de ces mécanismes. Ainsi, il a été tenté d'évaluer de quelles façons les processus et mécanismes de justice transitionnelle et de recherche de la vérité sur les violences sexuelles et fondées sur le genre permettent à la fois une opportunité d'agentivité et la production de violences et d'injustices.

Pour ce faire, le premier chapitre a été recentré autour des approches féministes intersectionnelles et de genre apposé à la justice transitionnelle, leurs littératures et leurs concepts : genre, continuum des violences et masculinité. La revue de la littérature de ces approches a permis de cadrer que les espaces en transition et les mécanismes de vérité ne sont pas neutres, ils prennent forme à l'intérieur de systèmes et structures spécifiques. Ils peuvent donc avoir tendance à reproduire des mécanismes d'oppression et de marginalisation et il est de mise de le considérer en vue d'une justice transitionnelle transformatrice et d'une justice des genres.

Ainsi, le deuxième chapitre s'est concentré sur les rapports et structures de domination sociaux et politiques inhérents et sous-jacents au conflit armé interne guatémaltèque et au contexte de

transition ; la colonialité, le racisme et le patriarcat. Dans une première partie, l'analyse a permis de développer sur les rapports sociaux de domination construits dès la colonisation, sur le contexte régional et international et finalement sur les pratiques étatiques de destruction d'une communauté ethnique particulière pendant le conflit armé. En deuxième partie, l'analyse s'est recentrée autour des violences sexuelles s'inscrivant d'une part à l'intersection des dimensions de genre et raciales, et d'autre part dans un continuum des violences qui transcende les périodes conflit/post-conflit/transition. Pour ce faire, l'analyse des violences sexuelles comme arme de guerre et de génocide, ainsi que le passage du génocide au féminicide a été déployé.

Finalement, à l'aide des Tribunaux de Conscience, le dernier et troisième chapitre a permis de réfléchir en profondeur sur le port de la vérité par les survivantes autochtones et la distribution inégale du fardeau narratif sur les violences sexuelles. Les Tribunaux de Consciences et mécanismes de vérité, étant centrés sur les témoignages des victimes, hypervisibilisent les participantes. Leurs témoignages adressent implicitement les inégalités qui se croisent, ce qui nécessairement remet en question les systèmes de domination inhérents aux violences. Il a donc été tenté de rendre visibles les risques et sources de dilemmes de briser le silence et de porter la vérité pour les victimes se positionnant à l'intersection de systèmes d'oppression en raison de leur genre, appartenance ethnique et raciale, statut social et de classe, entre autres. Ensuite, il a été développé sur la masculinité et les silences sur les violences sexuelles. Il est possible d'en conclure que les dimensions du silence sont multiples et genrées et qu'il est la finalité autant de l'oppression que du privilège et confort associé à ne pas avoir à raconter (souvent plusieurs fois) la vérité sur le fléau des violences sexuelles pendant le conflit armé.

En somme, cette recherche a argumenté l'existence d'un fardeau considérable qui distribue inégalement et violemment un « devoir » de parole et un droit au silence, qui comporte des risques (à l'intersection de divers systèmes d'oppression) et des privilèges issus de l'intersection de rapports sociaux de genre de masculins dominants et des féminins (autochtones) marginalisés. Ce constat permet de plaider en faveur qu'une répartition plus équitable du fardeau de la vérité sur les violences sexuelles soit intégrée aux sensibilités des mécanismes de vérité tout en favorisant une perspective sur les masculinités afin de transformer les rapports sociaux de pouvoir.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES OFFICIELLES

- Déclaration universelle des droits de l'homme, Rés AG 217A (III), Doc off AG NU, 3e sess, supp n° 13, Doc NU A/810 (1948) 71.
- OÉA, Commission interaméricaine des Droits de l'Homme, *The Right to Truth in the Americas*, Doc ogg OEA/Ser.L/V/ II.152/ Doc.2 (2014).
- Orentlicher, Diane. Ensemble de principes actualisés pour la protection et la promotion des droits de l'homme par la lutte contre l'impunité, Doc off CES, 2005, E/CN.4/2005/102/Add.1.
- Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme Étude sur le droit à la vérité, Doc off HCDH, 2006, E/CN.4/2006/91.
- Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition prise en compte des questions de genre dans les processus de justice transitionnelle, Doc off AG NU, 75e sess, 2020, Doc NU A/75/174.
- Rapport du Secrétaire général sur le Rétablissement de l'état de droit et administration de la justice pendant la période de transition dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit, Doc off CS NU, Doc NU S/2004/616 (2004).
- Résolution 1325, Rés CS 1325, Doc off CS NU, 4213e séance, Doc NU S/RES/1325 (2000).
- Résolution 2122, Rés CS 2122, Doc off CS NU, 7044e sess, Doc NU S/RES/2122 (2013).

TRAITÉS INTERNATIONAUX

- Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, 9 décembre 1948, 78 RTNU 1021 à la p 277 (entrée en vigueur : 12 janvier 1951).
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 18 décembre 1979, 1249 RTNU 1-20378 (entrée en vigueur : 3 septembre 1981).

JURISPRUDENCE INTERNATIONALE

Velásquez-Rodríguez v. Honduras (1988), Inter-Am Ct HR (sér C) nº 7, Annual Report of the Inter-American Court of Human Rights: 1988-1989, OEA/Ser.L/V/II.76/doc.10.

DOCTRINE: MONOGRAPHIES

- Butler, Judith, Frames of war: when is life grievable?, Londres, Verso, 2016.
- Crandall, Britta H. et Russell C. Crandall, « Our Hemisphere »?: The United States in Latin America, from 1776 to the Twenty-First Century, New Haven et Londres, Yale University Press, 2021.
- Enloe, Cynthia, *The Curious Feminist: Searching for Women in a New Age of Empire*, Berkeley, Los Angeles et Londres, University of California Press, 2004.
- Enloe, Cynthia, *Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics*, 2^e éd, Berkeley, Los Angeles et Londres, University of California Press, 2014.
- French, Brigittine M., Maya Ethnolinguistic Identity, Tucson, University of Arizona Press, 2010.
- Gonzalez-Ocantos, Ezequiel A., *The Politics of Transitional Justice in Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020.
- Harding, Sandra, Whose Science? Whose Knowledge? Thinking from Women's Lives, Ithaca, Cornell University Press, 1991.
- Kelly, Liz, Surviving Sexual Violence, Cambridge, Polity Press, 1988.
- López, Guisela et Carla Yadira De Léon Alvarado, Centro de Estudios de Género, *El derecho de las mujeres a una vida digna : discurso y realidad en Guatemala*, Guatemala, Editorial Cultura, 2012.
- Manjoo, Rashida, « The Continuum of Violence against Women and the Challenges of Effective Redress » (2012) 1:1 Int'l Hum Rts L Rev 1.
- Martin, Arnaud, La mémoire et le pardon : Les commissions de vérité et de la réconciliation en Amérique latine, Paris, L'Harmattan, 2009.

- Monro, Surya, Gender Politics: Citizenship, Activism and Sexual Diversity, London, Pluto Press, 2005.
- Moraga, Cherrie et Gloria Anzaldua, dir, *This Bridge Called my Back: Writings by Radical Feminists of Color*, New York, Kitchen Table/Women of Color Press, 1983.
- Naftali, Patricia, *La construction du 'droit à la vérité' en droit international*, Bruxelles, Bruylant, 2017.
- Lewis Herman, Judith, *Trauma and Recovery: The Aftermath of Violence—From Domestic Abuse to Political Terror*, New York, Basic Books,1997.
- Olsen, Tricia D., Andrew G. Reiter et Leigh A. Payne, *Transitional Justice in Balance; Comparing Processes, Weighing Efficacy*, Washington, United States Institute of Peace, 2010.
- O'Rourke, Catherine, Gender Politics in Transitional Justice, Oxon, Routledge, 2013.
- Pásara, Luis, *Paz, ilusión y cambio en Guatemala: el proceso de paz, sus actores, logros y límites, Guatemala*, Universidad Rafael Landivar, Instituto de Investigaciones Jurídicas, 2003.
- Puig de la Bellacasa, Maria, Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway Science et épistémologies féministes, Paris, L'Harmattan, 2014.
- Turgis, Noémie, La justice transitionnelle en droit international, Bruxelles, Bruylant, 2014.
- Vanthuyne, Karine, La présence d'un passé de violences : mémoires et identités autochtones dans le Guatemala de l'après-guerre, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014.
- Vergès, Françoise, *Un féminisme décolonial*, Paris, La Fabrique éditions, 2019.
- Ward, Caterina E. Arrabal, Wartime Sexual Violence at the International Level: A Legal Perspective, Leiden, Brill Nijhoff, 2018.
- Zunino, Marcos, *Justice Framed: A Genealogy of Transitional Justice*, Cambridge, Cambridge Univerity Press, 2019.

DOCTRINE: OUVRAGES COLLECTIFS

Transitional Justice: How Emerging Democracies Reckon with Former Regimes, volumes 1-3, dans Neil J. Kritz, dir, United States Institute of Peace Press: Washington, 1995, vol 1 672p, vol 2 832 p, vol 3 864 p.

DOCTRINE: ARTICLES

- Adams, Richard N., « The Evolution of racism in Guatemala: Hegemony, Science, and Antihegemony » (2005) 1:1 Histories of Anthropology Annual 132.
- Ashdown, Brien K. et al., « Using Adolescents' Drawings to Reveal Stereotypes About Ethnic Groups in Guatemala » (2017) 87:6 American Journal of Orthopsychiatry 626.
- Bell, Catherine et Catherine O'Rourke, « Does Feminism Need a Theory of Transitional Justice? An Introductory Essay » (2007) 1:1 Intl J Transitional Justice 23.
- Bilge, Sirma, « Théorisations féministes de l'intersectionnalité » (2009) 225:1 Diogène 70.
- Bjarnegård, Elin, « The continuum of election violence: Gendered candidate experiences in the Maldives » (2023) 44:1 International Political Science Review 107.
- Blacklock, Cathy & Alison Crosby, « The Sounds of Silence: Feminist Research across Time in Guatemala » dans Wenona Giles & Jennifer Hyndman, dir, *Sites of Violence: Gender and Conflict Zones*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 2004, 45.
- Cahier, Laura, « L'expérience des Tribunaux de Conscience contre les Violences Sexuelles au Guatemala : Vers une Récupération de la Justice par les Femmes Autochtones » (2021) 41 Territoires féministes en Amérique latine : voix périphériques.
- Campbell, Rebecca et Sharon M. Wasco, «Feminist Approaches to Social Science: Epistemological and Methodological Tenets » (2000) 28:6 American Journal of Community Psychology 773.
- Carastathis, Anna, «Intersectionality, Black Feminist Thought, and Women-of-Color Organizing» dans Anna Carastathis et al., dir, *Intersectionality: Origins, Contestations, Horizons*, Lincoln / London: University of Nebraska, 2016, 15.
- Carey, David et M. Gabriela Torres, « Precursors to Femicide: Guatemalan Women in a Vortex of Violence » (2010) 45:3 Latin American Review 142.
- Castro, Juan et Manuela Lavinas Picq, « Stateness as Landgrab: A Political History of Maya Dispossession in Guatemala » (2017) 69:4 American Quaterly 791.
- Charron, Hélène et Isabelle Auclair, « Démarches méthodologiques et perspectives féministes » (2016) 29:1 Recherches féministes 1.

- Cockburn, Cynthia, "The Continuum of Violence: A Gender Perspective on War and Peace" dans Wenona Giles & Jennifer Hyndman, dir, *Sites of Violence: Gender and Conflict Zones*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 2004, 24.
- Crenshaw, Kimberlé, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics » (1989) 1 U Chicago Legal F 139.
- Crosby, Alison, "Anatomy of a Workshop: Women's Struggles for Transformative Participation in Latin America" (2009) 19:3 Feminism & Psychology 343.
- Crosby, Alison & M. Brinton Lykes, "Mayan Women Survivors Speak: The Gendered Relations of Truth Telling in Postwar Guatemala" (2011) 5 Intl J Transitional Justice 456
- Crosby, Alison, M. Brinton Lykes & Brisna Caxaj "Carrying a heavy load: Mayan women's understanding of reparation in the aftermath of genocide" (2016) 18:2-3 J Genocide Research 265.
- Dagna, Sofia, « Redéfinition des pratiques de justice par les femmes autochtones au Guatemala » (2020) 94 Cahiers des Amériques Latines 83.
- D'Aoust, Anne-Marie, « Les approches féministes » dans Alex Macleod et Dan O'Meara, dir, Théories des relations internationales : contestations et résistances, Outremont, Athéna Éditions, 2e éd, 2010, 339.
- Delpla, Isabelle, « Les femmes et le droit (pénal) international » (2014) 39 Clio. Femmes, Genre, Histoire (en ligne).
- Destrooper, Tine & Stephan Parmentier, "Gender-Aware and Place-Based Transitional Justice in Guatemala: Altering the Opportunity Structures for Post-Conflict Women's Mobilization" (2018) 27:3 Soc & Leg Stud 323.
- De Vido, Sara, « Women's Tribunals to Counter Impunity and Forgetfulness: Why are They Relevant for International Law? » (2017) Deportate, Esuli, Profughe 33.
- Durbach, Andrea et Lucy Geddes, « 'To shape our own lives and our own world': exploring women's hearings as reparative mechanisms for victims of sexual violence post-conflict » (2017) 21:9 Intl JHR 1261.
- Escobar, Arturo et Eduardo Restrepo, « Anthropologies hégémoniques et colonialité » (2009) 62 Cahiers des Amériques latines 83.

- Falquet, Jules, « Corps-territoires et territoire-terre » : le féminisme communautaire au Guatemala. Entretien avec Lorena Cabnal » (2015) 2:59 Cahiers du Genre 73.
- Fuentes, Lorena, «"The Garbage of Society": Disposable Women and the Socio-Spatial Scripts of Femicide in Guatemala » (2020) 52:6 Antipode 1667.
- García del Moral, Paulina, « The Murders of Indigenous Women in Canada as Feminicides: Toward a Decolonial Intersectional Reconceptualization of Femicide » (2018) 43:4 Signs: Journal of Women in Culture and Society 929.
- Giles, Wenona & Jennifer Hyndman, "Introduction: Gender and Conflict in a Global Context" dans Wenona Giles & Jennifer Hyndman, dir, *Sites of Violence: Gender and Conflict Zones*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 2004, 3.
- Griveaud, Delphine et Sandrine Lefranc, « La justice transitionnelle, un monde-carrefour : Contribution à une sociologie des professions internationales » (2020) 119-120:3 Cultures et Conflits 39.
- Hamber, Brandon, "Masculinity and Transitional Justice: An Exploratory Essay" (2007) 1:3 Intl J Transitional Justice 375.
- Haraway, Donna, « Situated Knowledge: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective » (1988) 14:3 Feminist Studies 575.
- Harding, Sandra, « Introduction: Is there a Feminist Method? », dans Sandra Harding, dir, *Feminism and Methodology*, Bloomington, University of Indiana Press, 1987, 1.
- Hartviksen, Julia, « A matrix of violences: the political economy of violences against Mayan women in Guatemala's Northern Transversal Strip » (2022) 24:1 International Feminist Journal of Politics 87.
- Heineman, Elizabeth, « The History of Sexual Violence in Conflict Zones: Conference Report » (2008) 2008:1 Radical History Review 5.
- Hill Collins, Patricia, « The Social Construction of Black Feminist Thought » (1989) 14:4 Signs 745.
- Hill Collins, Patricia, « Intersectionnality Definitional Dilemmas » (2015) 41:1 Annual Review of Sociology 1.
- Intemann, Kristen, « Feminist Standpoint », dans Lisa Disch et Mary Hawkesworth, dir, *The Oxford Handbook of Feminist Theory*, New York, Oxford University Press, 2015, 261.

- Jaleel, Rana, "Weapons of sex, weapons of war: Feminisms, ethnic conflict and the rise of rape and sexual violence in public international law during the 1990s" (2013) 27:1 Cultural Studies 115.
- Jurasz, Olga et Solange Mouthaan, « Introduction », dans Solange Mouthaan et Olga Jurasz, dir, Gender and War: International and Transitional Justice Perspectives, Cambridge, Antwerp et Chicago, Intersentia, 2019, 1.
- L. DeLaet, Debra, « Gender, sexual violence and justice in war-torn societies » (2008) 20:3 Global Change, Peace & Security 323.
- Labrecque, Marie-France, « De Ciudad Juárez à l'Autoroute des larmes : ces femmes autochotnes que l'on tue en toute impunité » (2014) 1 Cahiers DIALOG.
- Lambourne, Wendy & Vivianna Rodriguez Carreon, "Engendering Transitional Justice: a Transformative Approach to Building Peace and Attaining Human Rights for Women" (2015) 17:71 Human Rights Rev 93.
- Lugones, María, « Heterosexualism and the Colonial / Modern Gender System » (2007) 22:1 Hypatia (Indiana University Press) 186.
- Lugones, María, « Toward a Decolonial Feminism » (2011) 25:4 Hypatia (Indiana University Press) 742.
- Manz, Beatriz, « The Continuum of Violence in Post-War Guatemala », (2008) 52:2 Social Analysis: The International Journal of Social and Cultural Practice 151.
- Martin, Claudia et Susana SáCouto, « Access to Justice for Victims of Conflict-related Sexual Violence: Lessons Learned from the Sepur Zarco Case » (2020) 18 J Intl Crim Justice 243.
- McEvoy, Kieran et Kirsten McConnachie, "Victimology in transitional justice: Victimhood, innocence and Hierarchy" (2012) 9:5 European J Criminology 527.
- Mendoza, Breny, « La question de la colonialité du genre » (2019) 23 Les cahiers du Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes 90.
- Miller, Alice M., "Sexuality, Violence against Women, and Human Rights: Women Make Demands and Ladies Get Protection" (2004) 7:2 Health & Hum Rts 16.
- Mohanty, Chandra Talpade, « Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses » (1988) 30 Feminist Review 61.
- Moyo, Khanyisela, « Feminism, Postcolonial Legal Theory and Transitional Justice: A Critique of Current Trends » (2012) 1:2 Int'l Hum Rts L Rev 239.

- Naftali, Patricia, « Crafting a 'Right to Truth' in International Law: Converging Mobilizations, Diverging Agendas? » (2016) 13 Champ pénal (en ligne).
- Ní Aoláin, Fionnuala, « Advancing a Feminist Analysis of Transitional Justice », dans Martha Albertson Fineman et Estelle Zinsstag, dir, *Feminist Perspectives on Transitional Justice: From International and Criminal to Alternative Forms of Justice*, Cambridge, Antwerp et Portland, Intersentia, 2013, 43.
- Ní Aoláin, Fionnuala, « Transformative Gender Justice? » dans Paul Gready et Simon Robins, dir, From Transitional to Transformative Justice, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2019, 150.
- Ní Aoláin, Fionnuala, "The Inner and Outer Limits of Gendered Transitional Justice" (2020) 55:1 Éire-Ireland 279
- Nolin Hanlon, Catherine et Finola Shankar, "Gendered Spaces of Terror and Assault: The Testimonio of REMHI and the Commission for Historical Clarification in Guatemala" (2000) 7:3 Gender, Place and Culture: A Journal of Feminist Geography 265.
- O'Rourke, Catherine, « Feminist scholarship in transitional justice: a de-politicising impulse? » (2015) 51 Women's Studies International Forum 118.
- Otto, Dianne, « Impunity in a Different Register: People's Tribunals and Questions of Judgement, Law, and Responsibility » dans Karen Engle, Zinaida Millet & D.M. Davis, dir, Anti-Impunity and the Human Rights Agenda, Cambridge, Cambridge University Press, 2016, 291.
- Patterson-Markowitz, Rebecca, Elizabeth Oglesby & Sallie Marston,« 'Subjects of Change': Feminist Geopolitics and Gendered Truth-Telling in Guatemal » (2012) 13:4 J Intl Women's Studies 82.
- Paz Bailey, Olga Alicia et Carlos Figueroa Ibarra, « Masculinidad, violencia sexual y género en el genocidio en Guatemala durante el conflicto armado » (2014) 3 Revista Historia y Justicia 33.
- Rooney, Eilish, « Intersectionality: A Feminist Theory for Transitional Justice », ch 4 dans Martha Albertson Fineman et Estelle Zinsstag, dir, *Feminist Perspectives on Transitional Justice: From International and Criminal to Alternative Forms of Justice*, Cambridge, Antwerp et Portland, Intersentia, 2013, 89.
- Rosenthal, Indira, Valerie Oosterveld et Susana SáCoutu, « Whats Is 'Gender' in International Criminal Law? » dans Indira Rosenthal et al, dir, *Gender and International Criminal Law*, Oxford, Oxford University Press, 2022, 11.

- Rosser, Emily, "The Messy Practice of Building Women's Human Rights: Truth-telling and Sexual Violence in Guatemala" (2015) 16:1 Latin American Policy 68.
- Sanford, Victoria, « From Genocide to Feminicide: Impunity and Human Rights in Twenty-First Century Guatemala » (2008) 7:2 J Human Rights 104.
- Sanford, Victoria, Sofia Duyos Álvarez-Arenas & Kathleen Dill, "Sexual Violence as a Weapon during the Guatemalan Genocide" dans Elissa Bemporad & Joyce W. Warren, dir, *Women and Genocide*, Indiana, Indiana University Press, 2018, 207.
- Schulz, Philipp, « Towards, Inclusive Gender in Transitional Justice: Gaps, Blind-spots and Opportunities » (2020) 14:5 J Intervention Statebuilding 691.
- Sieder, Rachel et Morna Macleod, « Género, derecho y cosmovisión maya en Guatemala » (2009) 31 Desacatos 51.
- Simic, Olivera, "Engendering Transitional Justice: Silence, Absence and Repair" (2016) 17:1-8 Human Rights Rev.
- Simic, Olivera, "Feminist Research in Transitional Justice Studies: Navigating Silences and Disruptions in the Field" (2015)17:95 Human Rights Rev 113.
- Sivakumaran, Sandesh, « Sexual Violence Against Men in Armed Conflict » (2005) 18:2 Eur J Intl L 253.
- Smith, Carol, « Origins of the National Question in Guatemala: A Hypothesis » dans Carol Smith, dir, *Guatemalan Indians and the State 1540-1988*, Austin, University of Texas Press, 1990, 72.
- Snyder, Emily, "Indigenous Feminist Legal Theory" (2014) 26:2 CJWL 365.
- Sweeney, James A., "The Elusive Right to Truth in Transitional Human Rights Jurisprudence" (2018) 67:1 Brit Inst Intl & Comp L 353.
- Távara, Gabriela, M. Brinton Lykes & Alison Crosby, "Standing in Between: The Healing Praxis of Mayan Women Intermediaries in Post-Genocide Guatemala" (2018) 41:1-2 Women & Therapy 30.
- Theidon, Kimberly, "Gender in Transition: Common Sens, Women, and War" (2007) 6:4 J Human Rights 453.
- Torres, Gabriela, « Art and Labor in the Framing of Guatemala's Dead » (2014) 35:1 Anthropology of Work Review 14.

- Tsehaye, Rachel Solomon et Henri Vieille-Grosjean, « Colonialité et occidentalocentrisme : quels enjeux pour la production des savoirs? » (2018) 32 Recherches en éducation 117.
- Turner, Catherine, "Deconstructing Transitional Justice" (2013) 24:2 L Critique 193
- Viaene, Lieselotte, "The internal logic of the cosmos as 'justice' and 'reconciliation': Micro-level perceptions in post-conflict Guatemala" (2010) 30:3 Critique of Anthropology 287.
- Viaene, Lieselotte, "Dealing with the legacy of gross human rights violations in Guatemala: grasping the mismatch between macro level policies and micro level processes" (2011) 15:7 Intl JHR 1160.
- Verschuur, Christine, « L'apport des approches féministes des Suds. Perspectives féministes et décoloniales » dans Charmain Levy et Andrea Martinez, dir, *Genre, féminismes et développement : une trilogie en construction*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2019, 55.
- Weber, Sanne, "Defying the Victim-Perpetrator Binary: Female Ex-combatants in Colombia and Guatemala as Complex Political Perpetrators" (2021) 15:2 Intl J Transitional Justice 264.
- Whitehead, Stephen et Frank Barrett, « The Sociology of Masculinity » dans Stephen Whitehead et Frank Barrett, dir, *The Masculinities Reader*, Cambridge, Polity, 2005.
- Zalaquett, José, « Confronting Human Rights Violations Committed by Former Governments: Applicable Principales and Political Constraints » (1990) 13 Hamline L Rev 623.

DOCTRINE: RECENSIONS

- Popkin, Margaret, recension de *Transitional Justice: How Emerging Democracies Reckon with Former Regimes* de Neil J. Kritz, dir (1997) 11 Ethics & International Affairs 327.
- Picconne, Theodore J., recension de *Transitional Justice: How Emerging Democracies Reckon with Former Regimes* de Neil J. Kritz, dir (1996) 90:3 AJIL 540.

AUTRES SOURCES : RAPPORTS

Alvarado, Maya et Luz Méndez, *Mujeres, justicia y resarcimiento: Violencia sexual en el conflicto armado*, Unión Nacional de Mujeres Guatemaltecas (UNAMG) (2018).

- Commission for Historical Clarification (CEH), Guatemala: Memoria del silencio (Tz'inil Na'Tab'Al). Report of the Commission for Historical Clarification: Conclusions and Recommendations (1999).
- Comisión para el Esclarecimiento Histórico (CEH), Guatemala, memoria del silencio (Tz'inil Na'Tab'Al). Informe de la Comisión para el Esclarecimiento Histórico : Conclusiones y Recomendaciones (1999).
- Equipo de Estudios Comunitarios y Acción Psicosocial (ECAP) et Unión Nacional de Mujeres Guatemaltecas (UNAMG), *Tejidos que lleva el alma: Memoria de las mujeres mayas sobrevivientes de violación sexual durante el conflicto armado*, 2e éd (2011).
- Martínez, Denis et Luisa Gómez, Las Reparaciones para víctimas del conflicto armado en Guatemala: Una promesa por cumplir, Reparations, Responsibility & Victimhood in Transitional Societies (2019).
- Nesiah, Vasuki et al., *Truth Commissions and Gender: Principles, Policies and Procedures*, International Center for Transitional Justice, Gender Justice Series (2006).
- Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala (ODHAG), Recovery of Historical Memory Project (REMHI), *Nunca Más: Informe del Proyecto Interdiocesano de Recuperación de la Memoria Histórica* (1998).

AUTRES SOURCES: MÉMOIRES, THÈSES ET DOCUMENTS ACADÉMIQUES

- Dosso, Aïssatou, *La problématique du genre dans les mécanismes de la justice transitionnelle en Côte d'Ivoire*, mémoire de maîtrise en droit, Université de Montréal, 2017.
- Hatabi, Miriam, *Un féminicide colonial dans les Amériques : perspectives comparées Mexique-Canada*, thèse de maîtrise en science politique, Université d'Ottawa, 2019.
- Otto, Dianne, *Gender Issues and International Human Rights: An Overview*, Melbourne Legal Studies Research Paper No. 606, University of Melbourne, 2012.
- Pérez Otálora, Lina Fernanda, Reconstrucción del tejido social: experiencias de construcción de paz de las mujeres sobrevivientes víctimas de violencia sexual en el marco del conflicto armado en Colombia y Guatemala, mémoire de maîtrise en Relations internationales, Université de Bogotá Jorge Tadeo Lozano, 2021.
- SáCouto, Susana, Alysson Ford et Claudia Martin, *Documenting Good Practice on Accountability for Conlict-Related Sexual Violence: The Sepur Zarco Case*, New York, United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women (UN Women), 2022.

AUTRES SOURCES: TEXTES PRÉSENTÉS DURANT DES ÉVÈNEMENTS

- Diez, Andrea, « Mujeres mayas abren camino: la búsqueda por la justicia ante el sistema de impunidad en Guatemala », Séminaire *Justicia y Reparación para Mujeres Víctimas de Violencia Sexual en contextos de Conflicto Armado Interno*, présenté à Lima, 9 et 10 août 2006 35.
- Velásquez Nimatuj, Irma Alicia, rapport d'expertise culturel « Primer Tribunal de Conciencia contra la Violencia Sexual hacia las mujeres durante el conflicto armado interno: Peritaje cultural », Tribunal de la Conscience, présenté à la ville de Guatemala, 5 mars 2010 [non publié].

AUTRES SOURCES : JOURNAUX

Arreaga, Stef, «Tribunal de conciencia: la violencia sexual en el pasado y el presente es un crimen », *Prensa Comunitaria* [Guatemala] (26 juin 2019), en ligne.

AUTRES SOURCES : SOURCES ÉLECTRONIQUES

- Acta Zone, « Un féminisme décolonial : entretien avec Françoise Vergès » (14 janvier 2020), en ligne (vidéo) : *YouTube* <www.youtube.com > [perma.cc/ ZlKGQCKpYVQ].
- Burt, Jo-Marie et Paolo Estrada, « Mujeres achíes sobrevivientes de violencia sexual durante el conflicto en Guatemala logran justicia, 40 años después » (23 février 2022), en ligne : *WasingtonOffice on Latin America (WOLA)* < https://www.wola.org/es/analisis/justicia-achies-conflicto-guatemala/>.
- Comisión Interamericana de Derechos Humanos (CIDH), « Capitulo VI : Los Comites Voluntarios de Autodefensa Civil » (dernière consultation le 27 septembre 2023), en ligne : *CIDH* http://www.cidh.org/countryrep/guatemala93sp/cap.6.htm>.
- Coordination Sud, « Intégrer l'approche genre dans son organisation » (2020), en ligne (pdf) : *Coordination Sud* <www.coordinationsud.org/document-ressource/guide-integration-genre/>.
- Equipo de estudios comunitarios y acción psicosocial (ECAP), « Quienes somos? » (dernière consultation le 27 septembre 2023), en ligne : *ECAP* https://ecapguatemala.org.gt/proposito-institucional/.

- Fundación Acción Pro Derechos Humanos, « Informe REHMI : Proyecto Interdiocesano de Recuperación de la Memoria Histórica (REHMI) » (dernière consultation le 17 avril 2022), en ligne : *Derechoshumanos.net* http://www.derechoshumanos.net/lesahumanidad/informes/gu atemala/informeREMHI-Tomo1.htm.
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, « Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles » (dernière consultation le 27 avril 2023), en ligne : *OHCHR* < https://www.ohchr.org/fr/special-procedures/sr-violence-against-women>.
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, « Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice et de la réparation » (dernière consultation le 6 juin 2023), en ligne : *OHCHR* https://www.ohchr.org/fr/special-procedures/sr-truth-justice-reparation-and-non-recurrence.
- International Center for Transitional Justice, « What is Transitional Justice? » (dernière consultation le 27 avril 2023), en ligne : *ICTJ* https://www.ictj.org/what-transitional-justice [ICTJ].
- LaCuerda, « Información práctica #NoEstamosSolas : Guía para la atención de la violencia contra las mujeres », en ligne (pdf) : *LaCuerda miradas feministas en la realidad* http://lacuerdaguatemala.org/archivo-pdf/>.
- Mujeres en Red, « Mujeres instalararán Tribunal de Conciencia » (dernière consultation le 27 septembre 2023), en ligne : https://www.nodo50.org/mujeresred/guatemala-tribunal.htm>.
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, « À propos de la justice transitionnelle et des droits de l'homme » (dernière consultation le 9 mai 2023), en ligne : *OHCHR* https://www.ohchr.org/fr/transitional-justice/about-transitional-justice-and-human-rights.
- PNUD Guatemala (Programa de las Naciones unidas para el Desarrollo en Guatemala), « Los homicidios suben por segundo año consecutivo en Guatemala » (27 janvier 2023), en ligne : *United Nations Development Program* https://www.undp.org/es/guatemala/blog/los-homicidios-suben-por-segundo-ano-consecutivo-en-guatemala.
- Unión Nacional de Mujeres Guatemaltecas (UNAMG), « Historia » (dernière consultation le 27 septembre 2023), en ligne : *UNAMG* https://unamg.org/historia>.